

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2250 - JEUDI 5 MARS 2015

Finances

Des facteurs de surendettement observés en RDC

D'après l'étude « inclusion financière et surendettement » initiée par la Coopération financière allemande (KfW) et Advans Banque Congo, le secteur financier s'est plutôt bien développé en RDC. Mais l'on observe à ce jour plusieurs facteurs pouvant conduire au phénomène surendettement dans d'autres économies en développement. Parmi eux, l'on cite une faiblesse structurelle qui entraîne un déficit d'information et de contrôle. Sur ce point précis, le rapport a épinglé l'absence d'une centrale de risque moderne. Autre facteur, la compétition entre institutions financières en croissance et une population peu habituée aux services financiers formels. Sa conclusion est qu'il peut être supposé effectivement un certain surendettement.

Page 12



Le siège de la Banque centrale du Congo

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Thomas Lubanga astreint à indemniser ses victimes

Revenant sur la sentence prononcée en son temps par les juges de la chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) condamnant à quatorze ans de prison le chef milicien inculpé pour crimes de guerre et d'enrôlement de mineurs dans le conflit ayant déchiré l'est du pays en 2002-2003, la chambre d'appel de la CPI a trouvé à redire sur ce jugement. Elle estime que cette chambre « avait fait une erreur en ne rendant pas Thomas Lubanga personnellement responsable de l'indemnisation ».

D'où la requête adressée au Fonds au profit des victimes (une structure qui reçoit des contributions volontaires versées par les gouvernements membres de la CPI, d'organisations internationales et de particuliers) l'instruisant d'établir un plan d'action pour indemniser collectivement les victimes de Thomas Lubanga dans six mois. Quitte à réclamer plus tard à l'intéressé le remboursement des fonds ainsi disponibles. Page 12



DÉCENTRALISATION ET DÉCOUPAGE

Le processus d'installation de nouvelles provinces enclenché

Le chef de l'État, Joseph Kabila, a promulgué le 2 mars la loi de programmation déterminant les modalités d'installation des vingt-six nouvelles provinces que devra compter désormais la RDC. Les nouvelles provinces à installer progressivement sont le Bandundu, l'Équateur, le Kasai Occidental, le Kasai Oriental, le Katanga et la Province Orientale. Leur démembrement devrait amener le pays à passer de onze à vingt-six provinces dotées chacune d'une personnalité juridique.

Les nouvelles provinces devront, par ailleurs, avoir un patrimoine et des finances appropriées en plus du fait que leurs assemblées provinciales éliront, suivant le calendrier électoral de la Ceni, les gouverneurs et les vice-gouverneurs qui auront la charge de les administrer. Page 12

MOIS DE LA FEMME

La célébration officielle prévue pour le 7 mars à Kinshasa

Un rassemblement de toutes les forces vives féminines et des hommes qui les accompagnent dans la lutte pour leurs droits sera organisé au stade Tata-Raphaël le 7 mars en guise de célébration de la journée internationale de la femme. À en croire la ministre du

Genre, Famille et Enfant, Bijou Kat, qui s'est adressée le 4 mars à la gent féminine, cette journée devra se passer dans la méditation. Une décision qui, a-t-elle déclaré, répond au souci du gouvernement de communier avec les compatriotes des provinces de

l'Est du pays dont les jours étaient troublés par des conflits armés. Étant donné que la paix est rétablie dans cette partie du pays, a-t-elle ajouté, les choses seront à l'avenir normalisées notamment dans ces genres de célébrations. Page 13

TOURISME

Hilton Worldwide annonce l'ouverture de son premier hôtel en RDC

Page 14

ÉDITORIAL

Virage

Nous l'avons prédit ici même à maintes reprises, mais ce qui relevait jusqu'à présent de l'utopie est en passe de devenir réalité : l'opposition, y compris la plus radicale en vient elle-même à réclamer une réforme de la gouvernance publique qui ne peut, si l'on y réfléchit bien, se concrétiser que par un changement de l'Acte fondamental qui nous régit. Sans doute ne le dit-elle pas encore ouvertement, car un tel revirement ne sera pas facile à expliquer étant donné les positions radicales adoptées jusqu'ici, mais de nombreux signes donnent à penser qu'elle y songe sérieusement.

Remarquons avant d'aller plus loin que l'acteur principal de la pièce qui se joue sous nos yeux, à savoir le Président de la République, s'abstient de tout commentaire. Observateur attentif de la scène politique, il ne donne, directement ou indirectement, aucune indication sur les décisions qu'il prendra lorsqu'il jugera le moment venu. Si bien que seuls les partis politiques débattent aujourd'hui sur la place publique, la majorité se prononçant résolument en faveur du changement tandis que l'opposition tourne, comme on dit, autour du pot sans oser se rallier à une réforme qu'elle sait pourtant inévitable.

Combien de temps durera encore ce suspense qui, à la vérité, n'en est pas un ? Nul ne saurait le dire étant donné le morcellement des partis, groupements, associations qui s'affirment représentatifs d'une large partie de la nation congolaise. Mais il y a gros à parier que l'opposition profitera du débat national qui ne tardera pas à s'engager sous une forme ou sous une autre pour changer subtilement de position.

Le meilleur conseil que l'on puisse lui donner aujourd'hui est donc de réfléchir tant qu'il en est temps aux réformes de la gouvernance publique qu'elle pourrait elle-même proposer, à commencer par celle de son propre statut. Alors, en effet, elle deviendrait crédible aux yeux du peuple congolais et créerait simultanément les conditions du rassemblement de ses forces sans lequel elle ne pèse et ne pèsera rien ou presque.

Voyons comment ses leaders s'y prendront pour effectuer ce virage décisif.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Brazzaville abrite la réunion des experts des experts de la Cémac

Cette réunion de deux jours se tient au ministère des Affaires étrangères et de la coopération. Elle porte sur les « avancées et perspectives de la convergence macroéconomique en Afrique centrale ».

cette expérience, associée à la transformation de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (Udéac) en Cémac que les six pays de



La photo de famille

Depuis le 2 mars, les experts du groupe ad hoc de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) examinent différents points en matière de coordination des politiques macroéconomiques. Intervenant en sa qualité de responsable de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Émile Ahohe affirme que l'intégration régionale exige une convergence des politiques nationales dans les domaines d'intérêt commun. « C'est le cas par exemple, de l'harmonisation des politiques macroéconomiques, gage d'une préparation coordonnée à une zone monétaire optimale dotée de mécanismes d'ajustement aux chocs asymétriques que les pays éprouvent », a-t-il ajouté. En effet, précisant le bien-fondé de cette initiative, le direc-

teur de cabinet, représentant le ministre délégué, ministre du Plan et de l'intégration, a signifié que l'adoption par les États membres de la Cémac d'un programme de convergence pour la zone, notamment aux lendemains de la dévaluation du franc CFA en 1994, constituait un tournant décisif dans la marche vers l'intégration. Ainsi, ce programme devrait pallier les insuffisances de l'arrangement institutionnel de l'époque où l'unification monétaire ne s'accompagnait pas d'un dispositif d'harmonisation des politiques macroéconomiques en Afrique centrale. Ce schéma existait mais avait été rudement mis à l'épreuve par la crise économique du début des années 1990 dont le point culminant avait été la dévaluation. « C'est pour tirer les leçons de

l'Union monétaire ont adopté un mécanisme de surveillance dont l'ossature s'articule autour de quatre critères de convergence de premier rang et ceux de second pour coordonner le diagnostic en profondeur des évolutions macroéconomiques de leurs pays », a souligné, le directeur de cabinet. Ce dispositif prévoit ainsi, l'élaboration par les États membres de leurs programmes de convergence et des missions de surveillance multilatérales. Voilà qui justifie la rencontre de Brazzaville. « Je suis heureux de constater que le programme de convergence de la Cémac est entièrement opérationnel et régit la coordination des politiques macroéconomiques de la zone depuis son adoption », a encore ajouté le directeur de cabinet.

Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,

Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,

Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AMÉNAGEMENT URBAIN

Les études sur le nouveau plan des villes se poursuivent

La croissance démographique qu'ont connue les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire depuis les années 1980, a été accompagnée d'une occupation anarchique des sols due à l'inexistence des mécanismes formels. Pour obéir aux exigences actuelles de l'aménagement du territoire, un nouveau schéma directeur de ces villes a été recommandé.

phiques, environnementaux et économiques de ces deux villes. Ainsi, pour avoir une idée sur l'évolution de la mission confiée au cabinet italien Keios, un atelier de validation a été organisé le 3 mars à Brazzaville, sous la coordination du directeur de l'Urbanisme et de l'habitat.

A l'issue de la présentation du rapport provisoire, quelques insuffisances ont été relevées

Au niveau de la démographie, la pyramide des âges n'a pas été suffisamment fournie. Il y manque des précisions sur la population qui est active actuellement et une projection concernant celle de demain.

« Le délai que nous leur avions fixé pour la première partie du travail était d'une année. Mais, par rapport au manquement soulevé, le bureau d'études nous dira prochainement dans combien de temps il pourra terminer afin de mettre à notre disposition des résultats satisfaisants », a déclaré le directeur général de l'Urbanisme et de la construction, Jean-Jacques Youlou.

Cofinancée par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, la réalisation dudit schéma s'inscrit dans le cadre du projet eau électricité et développement urbain (PEEDU). En effet, concentré au niveau de ces deux principales villes du pays, le PEEDU a pour objectif d'aider le gouvernement congolais à consolider les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté notamment en milieu urbain.

Lopelle Mboussa Gassia



Une vue de la salle lors de l'atelier

En élaboration depuis le mois de mai dernier, cette maquette permettra également au gouvernement congolais de faire face aux enjeux démogra-

par les cadres du ministère de la Construction de l'urbanisme et de l'habitat, bénéficiaire de ce projet.

MARINE MARCHANDE

L'OMAOC en quête d'un nouveau souffle

Une réunion de concertation s'est tenue du 27 au 28 février à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. L'objectif étant de rechercher des voies et moyens pour insuffler une dynamique nouvelle à l'organisation commune, eu égard aux énormes difficultés qu'elle éprouve à mettre en œuvre ses programmes de travail.

L'état des lieux effectué confirme que cet organisme traverse une situation très délicate qui gangrène, depuis quelque temps, ses ambitions. Ces difficultés peuvent avoir plusieurs raisons parmi lesquelles : des problèmes de contributions financières statutaires des Etats membres ayant mis la trésorerie de l'Organisation dans une situation critique qui a négativement impacté la réalisation de ses projets et programmes en passant par la tenue de la 8^e session du bureau des ministres de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (OMAOC), la tenue de la 15^e assemblée générale de l'OMAOC, la relance du projet sur la Banque maritime régionale de développement de l'OMAOC, au projet sous-régional des institutions chargées de la fonction de garde-côte.

A ce sujet, le 2^e Vice-président, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a exhorté le secrétariat général de l'OMAOC à créer des conditions pour expliquer aux Etats membres qu'ils doivent obligatoirement adopter les Conventions maritimes internationales dans le cadre précis de la sécurité

et de la sûreté maritimes.

Faisant un bref rappel historique, il a précisé qu'il y a des repères : « En 1975, c'est la création de l'Organisation ; 1998 à Brazzaville, c'est la réorientation et 2015 la mise sur l'échiquier toutes les questions. Aujourd'hui, on peut dire que c'est très important parce que nous sommes devant des conflits et des défis particuliers concernant surtout les questions de piraterie. Et 2015 nous permettra de remettre encore en lice cette organisation qui est l'une des plus importantes en Afrique pour la gestion des questions maritimes ».

A l'issue de la concertation, le président de l'OMAOC, son vice-président et son secrétaire général ont été reçus par le premier ministre de la RDC, Augustin Matata Ponyo. L'entretien a porté sur la recherche des solutions en vue de redresser la situation de l'OMAOC, mais surtout de ce que le 7 mai 2015, l'OMAOC aura totalisé 40 ans d'existence pendant que la RDC en assure la présidence. « Nous sommes venus dire au premier ministre que d'ici au

7 mai 2015, l'OMAOC va avoir 40 ans. Elle a fait un parcours et c'est l'occasion de nous arrêter, d'évaluer ce parcours, de redéfinir peut être l'ambition, de réajuster ce qui doit être de manière à ce que nous allions vers de nouvelles conquêtes », a déclaré le président en exercice, le ministre des Transports et voies de communication de la RDC, Justin Kalumba Mwana-Ngongo.

Fille de la Conférence ministérielle des Etats de l'Afrique de l'ouest et du centre sur les transports maritimes (CEMAOC/TM), créée le 7 mai et basée à Abidjan (Côte-d'Ivoire), l'OMAOC (née le 6 août 1999) a pour but d'harmoniser les politiques et stratégies des Etats membres dans le domaine du transport maritime, des ports, de la sécurité de la navigation maritime et la protection de l'environnement marin. L'OMAOC compte 25 Etats membres dont 20 pays à la façade maritime de la Mauritanie à l'Angola et 5 pays sans littoral, la Centrafrique, le Burkina-Faso, le Mali, le Niger et le Tchad.

A noter que la présidence était assurée par Justin Kalumba Mwana-Ngongo, la 2^e vice-présidence par Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre délégué de la Marine marchande de la République du Congo et le Secrétariat général par Alain Michel Luvambano de l'Angola.

Guillaume Ondzé

SNDE

Plus de 14 milliards FCFA de budget pour l'année 2015

Ce budget a été adopté à l'unanimité, après d'intenses débats, lors de la session ordinaire du Conseil d'administration de la société nationale de distribution d'eau (SNDE), tenue le 03 mars à Brazzaville. Il sera consacré prioritairement à la production, la distribution et la commercialisation d'eau sur l'ensemble du territoire national.

Inscrit parmi les treize points à l'ordre du jour de cette session ordinaire, le budget de la SNDE, exercice 2015, a été finalement adopté, à l'issue d'un débat fructueux. Il s'élève, en recettes et en dépenses, à la somme de 14.415.533.428 FCFA.

Cet argent sera affecté essentiellement dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions prioritaires liées à la production, la distribution et la commercialisation d'eau, en vue d'améliorer sa qualité et de la rendre disponible en temps réel.

Cette enveloppe permettra également à la SNDE, hormis la réparation des fuites d'eau constatées çà et là dans la ville, l'élargissement de son réseau à Brazzaville, sur environ 400 kilomètres, puis envisager le raccordement d'au moins 40.000 nouveaux abonnés.

« Le budget que nous venons d'adopter, ne pouvait s'écarter des missions régaliennes dévolues à la SNDE. Lesquelles missions portent sur la production, la distribution et la commercialisation d'eau. On peut dire que ce budget offre des moyens conséquents à la SNDE afin qu'elle œuvre sur l'ensemble du territoire national, partout où nos installations sont implantées », a affirmé le directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon.

Au cours de cette session, les administrateurs ont également adopté, avec amendements, le plan stratégique de la SNDE, pour la période 2015-2019; le programme annuel d'activités 2015 ainsi que le rapport annuel des activités provisoires de la SNDE, exercice 2014.

Les administrateurs ont aussi approuvé les états financiers de la SNDE, exercice 2013. Il s'agit notamment du rapport de gestion de la direction générale de l'année 2013, des états financiers exercice 2013, et le rapport général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'année 2013. Les participants ont, en outre, adopté les états financiers de la SNDE pour l'année 2012. Ces états portent sur le rapport de gestion de la direction générale de l'année 2012, les états financiers exercice 2012 et le rapport général et spécial du commissaire aux comptes exercice 2012.

En dernier ressort, les administrateurs ont adopté dix délibérations et trois recommandations, puis une motion de soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au regard des efforts qu'il déploie en faveur de la paix, la sécurité et la stabilité du pays.

Firmin Oyé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une révolution est annoncée dans la gestion de l'espace

Tel est l'objectif visé par la loi que le chef de l'Etat a publiée en octobre 2014. C'est pour la vulgariser que des experts sont réunis autour d'un atelier à Brazzaville, du 4 au 6 mars.

L'atelier est le fruit d'un partenariat, entre le ministère chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux et la Banque mondiale, organisé à l'intention des cadres des Grands travaux et des acteurs au développement. Cette réunion a pour objectif d'informer les participants sur les différentes expériences de planification sectorielle et insectorielle ; identifier les principales tendances d'utilisation des terres en mettant en évidence les défis majeurs de planification. Le développement d'une feuille de route visant à renforcer la planification stratégique du développement et l'aménagement du territoire sera également abordé.

« Le temps de la gestion de l'espace sans orientation est à jamais révolu. Il a fallu donc une réponse législative rigoureuse pour harmoniser l'ensemble de nos actions sur le territoire », a déclaré le directeur du cabinet du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Dieudonné Bantsimba. Et d'ajouter : « si la mise en œuvre des opérations multisectorielles n'est pas source de conflits irrémédiables, seul le respect des contraintes édictées par le législateur permet de corriger les inégalités liées à la situation géographique ».

Promulguée en octobre 2014 par le chef de l'Etat, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire renferme les directives globales sur le mode d'occupation et de mise en valeur de l'espace national.

L.Mb.G.



AVIS DE VACANCE DES POSTES

A. Contexte et justification

La République du Congo a signé un accord de don n° COG-911-GO6-H, pour la mise en œuvre du « Projet de renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants vivant avec le VIH (projet R9) », dont la phase II, s'exécutera jusqu'au 30 avril 2016. L'objectif du programme est de contribuer à l'amélioration de la réponse nationale en proposant des interventions de prévention, de soins, de traitement, un soutien de qualité à rayonnement important aux populations vulnérables et aux personnes exposées au risque de contracter le VIH.

Le « Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida » a été désigné comme Bénéficiaire Principal, chargé de mettre en œuvre des activités programmatiques relatives au traitement et aux structures de santé. Dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion du projet, le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida procède au recrutement des consultants aux postes ci-après :

1. Un Chef d'équipe du projet R9

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un Doctorat en médecine, un Doctorat ès Sciences ou minimum Bac + 5 option santé publique, gestion, finances et comptabilité ou Diplôme d'Administrateur des Services Financiers option Santé, docteur en santé publique ;
- Avoir une formation en planification et gestion de programmes économiques et/ou sociaux ;
- Avoir 7 ans d'expérience professionnelle ;
- Avoir des connaissances en management des hommes, en gestion en milieu sanitaire et avoir des notions sur les activités de lutte contre le VIH/SIDA et les IST ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, bon communicateur et bonne capacité d'écoute. Capacités de supervision et d'organisation, méthodique et rigoureux.

2. Un Responsable de l'Unité de Gestion Fiduciaire

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Expert-comptable ou détenteur d'un Diplôme universitaire en Comptabilité, Contrôle et Audit de niveau BAC + 5, DSCG ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir 7 ans d'expérience (dont au moins 5 ans en Gestion administrative, financière et comptable des projets et programmes de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux) ;
- Avoir une excellente connaissance en informatique et système d'information de gestion d'entreprise ;
- Avoir une connaissance pratique des logiciels de gestion des projets ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux ;
- Avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- Avoir une maîtrise de la langue française et bonne pratique de la langue anglaise.

3. Un spécialiste en passation des marchés

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir BAC + 4 en Droit, Gestion, ou métiers de d'ingénieur (architecture, travaux publics, ...);
- Avoir 5 ans d'expérience (dont au moins 3 ans comme spécialiste en passation des marchés dans un programme de développement financé par les bailleurs de fonds internationaux) ;
- Avoir une expérience dans l'application des principes et les mécanismes juridiques de contractualisation, d'achat industriel dans une multinationale ou une entreprise de grande taille ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (bureautique et Internet) ;
- Avoir une maîtrise de la langue française ;
- Avoir une connaissance pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire) ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, être dynamique et méthodique ;
- Avoir une capacité de rédaction des documents relatifs à la passation des marchés.

4. Un chargé de suivi financier

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir BAC + 4 en Comptabilité, contrôle et audit, science de gestion, contrôle de gestion ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir 2 ans d'expérience en comptabilité ou audit dans une entreprise ou projet. L'expérience dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit est un atout ;
- Disposer de bonnes connaissances dans le suivi évaluation ou la pratique de l'audit ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de comptabilité ;
- Avoir une maîtrise de la langue française et une connaissance pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire) ;
- Avoir un esprit d'analyse, d'investigation et de synthèse, dynamique et méthodique. Capacité à travailler sous pression. Intégrité, discrétion et honnêteté morale et intellectuelle.

5. Un Assistant administratif

- Conditions
- Être de nationalité Congolaise ;
- Avoir Bac + 3 en administration des entreprises, gestion des ressources humaines ou diplôme équivalent ;
- Avoir 3 ans d'expérience dans le domaine de la gestion administrative ;
- Bonne expression orale et écrite en français et une connaissance pratique de l'anglais ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Internet
- Être méthodique et rigoureux ;
- Avoir une capacité de rédaction et d'organisation de réunions, de travailler en équipe.

6. Un Gestionnaire de base des données

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir Bac+3 en santé publique, en informatique, ou statistiques. Une formation dans la gestion des bases de données ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir 2 à 3 ans d'expérience dans la gestion des données ;
- Une maîtrise de Crystal Report, SQL server. Technologies de programmation .net, Java, SQL, PHP. La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologique / statistiques (SPSS, Epi Info) ou système d'information géographique (Map Info, ArcGIS, etc.) est un atout ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique capacité à rédiger des rapports.

UNITE DE GESTION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

7. Un Coordonnateur du projet

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un Doctorat en Médecine ou un Diplôme universitaire en santé publique (Bac + 5) ;
- Avoir 3 ans d'expérience ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une expérience dans la prise en charge des enfants vulnérables ;
- Avoir une expérience dans la gestion des programmes sociaux au niveau des institutions gouvernementales ou non gouvernementales ;
- Avoir une capacité de travail en équipe ;
- Avoir une capacité de coordination d'une équipe de personnes appartenant à différents secteurs.

8. Un Assistant comptable

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un BTS ou DUT en Comptabilité ou diplôme universitaire équivalent ;
- 2 ans d'expérience en qualité de comptable ;
- Expérience souhaitée en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ou dans un projet ou programme ;
- Connaissances en Informatique (bureautique et logiciels spécifiques de gestion comptable et financière) ;
- Esprit d'analyse, dynamique et méthodique

9. Un Chargé de suivi et évaluation

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;

- Bac + 3, option gestion ou planification, AES ou tout autre diplôme équivalent ;
- 3 à 5 ans d'expérience (évaluation de structures décentralisée sur financement de bailleurs de fonds internationaux Fonds Mondial ; Banque Mondial...);
- Bonne connaissance des procédures et directives d'évaluation en santé publique, programmes, économie. Bonne connaissance des outils informatiques (tableur, bases de données, statistiques, géographie) ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe, capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

10. Un Pharmacien

- Conditions
- Être titulaire d'un doctorat en pharmacie ;
- Avoir une formation complémentaire dans le domaine du VIH ou en GAS serait un atout ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine pharmaceutique dont au moins 1 an dans le domaine du VIH/sida ;
- Avoir une expérience professionnelle auprès des programmes nationaux de lutte contre le sida et ou des centrales d'achat, serait un atout
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants utilisés dans la gestion des approvisionnements ;
- Savoir travailler dans un environnement multidisciplinaire et multiculturel ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une excellente maîtrise du français, une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

11. Un chauffeur

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un BEPC ;
- Avoir un permis de conduire valable (Catégorie C ou plus) ;
- Avoir 5 ans d'expérience de conduite ;
- Avoir une capacité acceptable à s'exprimer et à rédiger ;
- Être dynamique, sérieux et capable de travailler en équipe.

B. Constitution du dossier de candidature

Sous réserve de vérification de l'authenticité des documents fournis par le candidat, le dossier contient obligatoirement les pièces ci-après :

- une lettre de motivation manuscrite précisant le poste retenu ;
- un curriculum vitae récent avec photo ;
- des copies des diplômes obtenus ;
- les documents justifiant l'expérience professionnelle ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier juridique ;
- un certificat de nationalité.

C. Processus de recrutement

Le recrutement sera conduit selon les directives du Fonds Mondial en trois phases : (i) une présélection sur dossier, (ii) un test écrit et (iii) un entretien devant la commission de recrutement.

D. Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires ainsi que les termes de référence de tous les postes à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. Elles peuvent également écrire à l'adresse suivante : sep_cnlscongo@yahoo.fr

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermés avec la mention avis de recrutement en précisant le poste retenu au plus tard le 17 mars 2015.

L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Docteur Marie Francke PURUEHNCE,
Conseillère du Président de la République,
Secrétaire Exécutive du CNLS
Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida
Siège : Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET), en face du CEG NGANGA Edouard
B.P. : 2459 Brazzaville – Portables : 06 663 15 59 / 06 624 70 00
Site Internet : www.cnls-congobrazza.org
E-mail : sep_cnlscongo@yahoo.fr

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Chacun de nous est partisan d'un parti politique. D'où le vote. »

Safiatou Lopez/ Zongo, entrepreneur burkinabè, le Faso.net, 4 mars 2015

« Apprendre aux populations à choisir librement leurs dirigeants est un vaste chantier qui ne peut aboutir que si l'analphabétisme de masse recule, si la liberté de presse est consolidée et les partis politiques ne sont plus créés et entretenus (...) en référence (...) à l'ethnie... »

Dr Simon-Narcisse Tomety, Benin, Socio-Géographe Institutionnaliste, L'Autre quotidien, 3 février 2015

« C'est la volonté de persévérer dans l'erreur dont font preuve les classes dirigeantes et leurs affidés qui est irresponsable et qui pousse à la violence. Une refondation politique est la seule voie pour éviter les extrémismes et reconstruire l'intérêt national. »

André Bellon, homme politique, écrivain et philosophe français, L'Humanité, 25 février 2015

« Mais, à mon avis, la lutte contre la montée de l'extrémisme passe aussi par la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. »

Takashi Kitahara, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Sénégal, Le Soleil du 3 mars 2015

« Je ne resterai jamais au pouvoir contre l'avis de mon peuple. Mes valeurs et mon amour de la patrie ne le permettraient pas. »

Abdel Fattah Al-Sissi, président de l'Égypte, Jeune Afrique N°2824 du 22 au 28 février 2015

JOURNÉE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Les jeunes invités à sauvegarder le climat de paix dans le pays

Dans une déclaration rendue publique le 28 février à l'occasion de cette journée, le Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Relauc) a mis en garde les hommes politiques et les jeunes sur la nécessité de préserver la paix

S'adressant à la jeunesse au cours d'une rencontre organisée pour la circonstance dans un hôtel de la place, le président du Relauc, Frédéric Menga, l'a

« L'avenir, c'est d'abord la jeunesse. La jeunesse de ce pays à qui incombe la mission historique de réaliser toutes les promesses de l'indépendance, en capitalisant les acquis d'hier et ceux d'aujourd'hui et en favorisant leur effectivité, pour la consolidation de la paix, la concorde nationale, la stabilité des institutions, la cohésion et l'unité nationales », rappelle la déclaration.

exemple, qu'en un seul mois, s'organise et s'accomplisse le dialogue national inclusif », a dénoncé le Relauc.

Selon cette jeunesse, un dialogue d'une telle importance convoquant toutes les forces vives de la nation ne peut se préparer et se réaliser en un mois. « Tout porte à croire, à observer la virulence, les injonctions, les menaces à peine voilées de certains acteurs po-



Le présidium ; crédit photo Adiac

appelée à sauvegarder le climat de paix. Les jeunes devront également pérenniser leurs efforts pour que les gouvernants continuent à les accompagner à relever les défis majeurs que sont l'éducation nationale et civique et l'emploi.

Abordant le sujet sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, le Relauc qui a mis en place récemment un Courant de la jeunesse congolaise sur la constitution, la paix et l'émergence, a rappelé à la responsabilité collective la préservation de la paix. Ce courant mis en place pour observer et participer à ce débat qui défraie la chronique dans le pays, dénonce, cependant, la passion, les agendas cachés et autres calculs inavoués de certains hommes politiques qui ne privilégient pas l'intérêt supérieur de la nation.

Pour cette jeunesse qui se réclame de la société civile, en dépit de l'appel du président de la République consistant à laisser le débat se mener pacifiquement et démocratiquement, certains acteurs politiques semblent s'engager dans la préparation d'une épreuve de force, aux allures de crises sociopolitiques. « Alors qu'il semble se dégager de façon patriotique, un consensus autour de l'idée d'un dialogue national inclusif qui permettrait à l'ensemble du peuple congolais de réfléchir, de façon démocratique, à l'évolution institutionnelle de notre pays, il s'élève des voix qui, souvent violentes, entendent restreindre les référents du dialogue tant désiré pour ne privilégier que les seuls thèmes qui servent d'ultimatum en exigeant, par

litiques, que cet ultimatum, en vérité, n'est qu'un prétexte pour justifier un embrasement annoncé du pays », poursuit la déclaration.

Pour éviter au pays de se plonger dans une situation de crise, le Relauc a formulé un certain nombre de recommandations. Il s'agit, entre autres, de respecter la liberté d'expression et de promouvoir la tolérance démocratique ; de dialoguer et de trouver de compromis de paix, et d'éviter de provoquer l'injustice sociale, des mécontentements et des facteurs de conflits dont personne ne connaît l'issue. Il demande également de ne pas utiliser la violence comme moyen d'expression ou d'imposition de son point de vue mais de défendre la souveraineté nationale et dénoncer l'ingérence dans les affaires congolaises.

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONGÈS - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration

DUREE

3 jours

PERIODE

4 au 6 mars 2015

COUT

300 000 FCFA

La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

9 au 13 mars 2015

450 000 FCFA

Optimiser ses outils et techniques de recrutement

3 jours

11 au 13 mars 2015

300 000 FCFA

Les fondamentaux du marketing

4 jours

17 au 20 mars 2015

400 000 FCFA

Suivi-évaluation des projets et programmes

5 jours

23 au 27 mars 2015

450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Renforcement du dispositif opérationnel des troupes

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises a lancé, le 03 mars, la première période d'instruction de l'année 2015. S'exprimant dans l'enceinte de l'École militaire préparatoire Général-Leclerc, le général de division Guy Blanchard Okoï, a parlé d'« un rendez-vous habituel qui permettra aux officiers, sous-officiers et soldats d'harmoniser leurs connaissances. »



Le chef d'état-major général des FAC présidant la cérémonie

« Le 57^e anniversaire de la proclamation de la République, 54^e anniversaire des FAC et de la gendarmerie nationale et de la sécurisation des 11^{ème} Jeux africains implique encore pour les FAC au-delà du matériel nécessaire, l'entretien et l'acquisition d'outils conceptuels, organisationnels, moraux et psychologiques idoïnes », a rappelé le chef d'état-major, engageant chacun à atteindre les objectifs suivants : « Améliorer la gestion des ressources humaines et les conditions de vie et de travail des personnels ; poursuivre le développement des capacités opérationnelles à travers les projets structurants précisés par la loi 21/2014 du 13/06/2014 portant orientation et programmation de

la mondialisation de la force publique en adaptation avec les contraintes économiques et financières ; renforcer le dispositif de défense, de sécurisation et de protection des populations en vue de la gravité sur le territoire national ; enfin, maintenir la présence des forces nationales dans le dispositif de sécurité collectif conformément aux engagements internationaux du pays, etc. ».

L'instruction qui est attendue se déroulera en sept mois, répartis en deux périodes. À la fin, il sera organisé une manœuvre pour apprécier le niveau de simulation de l'ensemble des exercices menés pendant la période d'instruction. Dans cette

perspective, le général de division Guy Blanchard Okoï a ordonné que la gestion rationnelle des ressources financières et de fonctionnement issues des abrogations de bulletins restreints, l'amélioration des performances de la logistique des FAC, la modernisation des systèmes d'informations et de communication, ainsi que l'approfondissement des pratiques de planification opérationnelle. Il leur a fixé rendez-vous aux résultats.

Après cette annonce, la cérémonie s'est clôturée par un défilé militaire, suivi d'une visite des stands. Plusieurs membres du Haut-commandement militaire ont assisté également à cet événement solennel.

Guillaume Ondzé

SÉCURITÉ CIVILE

Des exercices de secours organisés en public à Brazzaville

La célébration de la Journée mondiale de la protection civile a donné lieu à d'importantes activités à Brazzaville. Au nombre de celles-ci, la sortie réussie des équipes de « sapeurs-pompiers », le 2 mars à Brazzaville, avec, à la clé, des exercices de secours en cas d'incendie d'un immeuble et d'incarcération du chauffeur dans un véhicule.

Ces exercices de simulation ont été organisés en présence du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou. La mise en scène a porté sur la mobilisation des équipes de secours en vue de la maîtrise de l'incendie qui se serait déclaré au cinquième niveau d'un immeuble de huit étages. Le lieu choisi pour cette démonstration n'est autre que le rond-point City-center. Autre manœuvre du jour : la désincarcération d'un chauffeur coincé dans un véhicule.

Pour le premier exercice, la maîtrise de l'incendie dans cet immeuble, quatre étapes ont été définies à savoir : la maîtrise du feu

dans l'immeuble, l'évacuation des victimes vers l'extérieur, la prise en charge de ces victimes par les équipes de secours et l'acheminement vers le centre hospitalier pour les soins intensifs. Après que l'incendie s'est déclaré au cinquième niveau, les voies verticales de l'immeuble sont obstruées par les flammes. Les habitants ont trouvé refuge à la terrasse de l'immeuble. Face à la situation, une opération combinée des équipes de sauvetage s'est déployée pour sauver les vies humaines. Il y a eu une équipe de sauveteurs arrivés par un hélicoptère et qui ont atterri sur l'immeuble pour évacuer des victimes. Les binômes de sauve-

tage ont utilisé la méthode folliculaire fixe (déplacement de la victime de l'immeuble vers l'extérieur par accordage) et la méthode en rappel (descente de la victime de l'immeuble vers l'extérieur en compagnie d'un secouriste) pour une victime consciente mais stressée. Après toutes ces étapes, les victimes ont été prises en charge par une équipe d'ambulanciers pour être acheminées vers le centre de santé pour des soins intensifs. Etc. La démonstration sur la désincarcération du chauffeur dans le véhicule a permis au public de prendre connaissance de toute l'opération de la manœuvre. Ici l'écureuil (un des binômes de secours routier) doit rentrer dans le véhicule pour assurer la sécurité du chauffeur pendant la manœuvre avant d'être à la charge des ambulanciers pour son acheminement au centre de santé.

Le directeur général de la sécurité civile, le colonel Jacques Banongo, a souligné que ses agents sont en formation permanente. Ils suivent des formations continues avec des exercices quotidiens dans l'enceinte de leur caserne. « La tour située dans l'enceinte de la caserne de la direction générale de la sécurité civile est faite pour préparer les hommes à ce genre de situation. De manière permanente nous sommes en formation et nous procédons justement au perfectionnement des conditions d'intervention et d'efficacité », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko



La réception d'une victime par les sauveteurs (crédit-adiac)

ALIMENTATION ET SANTÉ

Le lait, un aliment essentiel et complet

Le lait est la production de la glande mammaire de la femme et des femelles des mammifères, destinée en principe à l'alimentation des jeunes au début de leur vie. Sa constitution est adaptée à la vitesse de croissance du jeune auquel il est destiné.

Le lait de consommation est une appellation qui recouvre l'ensemble des laits commercialisés à l'état liquide, indifféremment qu'il soit cru, pasteurisé ou stérilisé.

Le lait sorti directement du pis de la vache devrait en principe être bouilli avant consommation. Son goût est apprécié mais il ne se conserve pas.

Les traitements subis par le lait cru destiné à la consommation sont assez nombreux :

le lait pasteurisé est chauffé à plus de 70°C pendant 30 minutes au moins puis refroidi à 4°C et conditionné ; le goût est préservé mais la conservation est limitée ;

le lait stérilisé est chauffé à plus de 110°C pendant 20 minutes après conditionnement en récipient hermétique ; le goût est modifié mais on peut le conserver plusieurs mois hors du congélateur

le lait UHT (ultra haute température) est stérilisé à haute température, 140°C pendant quelques secondes, puis refroidi et conditionné en récipient stérile ; le goût n'est pas trop détérioré et la conservation est longue ; le lait concentré est d'abord pasteurisé ou stérilisé à haute température, et réduit par ébullition au tiers de son volume avant souvent ajout de sucre ;

le lait instantané est une poudre légèrement réhydratée soumise à une granulation, suivie d'un séchage et d'un calibrage. Le lait peut tourner parce que tout simplement les bactéries venant de l'atmosphère s'y sont déposées et multipliées, surtout lorsque la température est un peu élevée. Il faut donc le consommer rapidement et le conserver au frais une fois l'emballage ouvert, en dehors bien sûr du lait concentré sucré dont la conservation est assurée par le sucre ajouté.

La composition de 100 ml de lait de vache se présente ainsi : matière sèche 12,5 g ; glucides totaux 4,5 g (7,5 g chez la femme) ; protéines totales 3,5 g (1,55 g chez la femme) ; lipides totaux 3,6 g (3,5 g chez la femme) ; minéraux totaux 0,7 g (0,2 g chez la femme) ; vitamines A, D, E, B1, B2, PP, B6, B9, B12 et C. Le lait est riche en graisses émulsionnées, en protides, en lactose, en vitamines et en sels minéraux, ce qui lui vaut bien le qualificatif d'aliment complet.

Les produits laitiers peuvent remplacer ou compléter la viande, le poisson ou les œufs en ce qui concerne l'apport en protéines. Le lait est une source importante de calcium qui est indispensable à la formation et à l'entretien du squelette ainsi qu'à d'autres fonctions parmi lesquelles la contraction musculaire ou la propagation des messages nerveux. Les apports nutritionnels moyens du lait entier sont très importants.

Le lait est un produit excellent pour la santé mais peut aussi interférer avec les médicaments surtout les antibiotiques pendant un traitement médical. Il est donc judicieux de consommer le lait plus de 3 heures avant ou après les médicaments afin d'éviter toutes interactions entre eux.

Par Ange Koukou,
Président de l'Association
pour la Promotion des Industries
Agroalimentaires au Congo (APIAC)

LA MENACE DJIHADISTE

L'Italie à la périphérie du djihad libyen

À moins d'une heure de vol de ses côtes, l'Italie regarde avec inquiétude la montée en puissance des mouvements extrémistes libyens. Il faut réagir, mais comment ?

La mayonnaise semble prendre ; elle monte. De tous les coins d'Afrique semble monter le péril djihadiste. « Monter », mais vers où ? En Italie, la question a sa réponse toute trouvée. D'autant que dans ses menaces très explicites ces derniers jours, l'Etat islamique a nommément désigné son objectif depuis la Libye : Rome. « Nous sommes au sud de Rome », a annoncé le mouvement djihadiste dans une de ses dernières vidéos. « Nous finirons par planter notre drapeau sur le Colisée et sur la coupole de la Basilique Saint-Pierre ».

Proclamations propagandistes ? Sans doute pas, disent les experts. Tout comme à Paris début janvier et Copenhague il y a des jours, le danger peut venir de l'action d'un solitaire obéissant du fond de sa salle de bain à l'appel au djihad. Pas forcément de cohortes montant en marche forcée vers quelque chose. L'Occident semble une cible désignée. L'Etat islamique a menacé « l'Italie des croisés » et même son ministre des Affaires étrangères Paolo Gentiloni, un moment tenté par

l'organisation d'une attaque guerrière de coalition sur Tripoli. « Vous voulez la guerre ? Nous n'aurons qu'à mettre à l'eau 2000 embarcations remplies d'immigrés pour vous attaquer », a répondu le mouvement islamiste.

Le Premier ministre italien Matteo Renzi a calmé les ardeurs de son ministre des Affaires étrangères. Attaquer n'est pas, « pour le moment », la solution. D'autant que l'expérience de la guerre conduite par la France et la Grande-Bretagne et qui aboutit, en octobre 2011, à la chute du régime du colonel Kadhafi fait l'unanimité contre elle à Rome. L'effondrement du régime Kadhafi a ouvert la boîte de pandore, dit-on de plus en plus haut ici. « En 2011, ce fut une erreur de bombarder la Libye. L'Italie n'aurait pas dû s'associer à une guerre qui allait contre ses intérêts ». Ce fut la faute de Sarkozy qui n'assura pas le service après-vente.

Ces propos, de l'ancien président de la Commission européenne et ancien premier ministre Romano Prodi ne trouvent aucun démenti dans

les rangs de la classe politique italienne. « Ce fut une erreur », renchérit Matteo Renzi qui souhaite plutôt que l'Italie, quand il faudra y aller, range sa bannière et ses armes sous l'autorité de l'ONU. Car « le problème libyen n'est plus un problème italien ; il concerne la communauté internationale », ajoute-t-il. Du reste, même en Libye, les avis sont concordants sur ce point.

« Le terrorisme ne constitue pas un danger pour la Libye et les seuls pays voisins, il s'agit d'une menace qui s'intensifie contre l'Europe », estime le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Dayri. « Il faut éviter une somalisation de la Libye », insiste pour sa part Marco Minniti, sénateur et délégué auprès du gouvernement italien pour les questions de sécurité. « En Libye se joue une partie cruciale », estime-t-il. « La Libye est aujourd'hui le plus grand foyer terroriste au monde » : il y a, à coup sûr, un peu d'exagération dans cette analyse de l'expert tunisien Mazen Chérif. Mais l'alerte a le mérite de montrer une préoccupation partagée.

« Tant qu'il n'y aura pas de paix en Libye, il n'y aura pas de stabilité en Egypte », soutient-on au Caire. Réunis à Paris

pour un sommet bilatéral mardi dernier, le président français François Hollande et le premier ministre italien Matteo Renzi ont fait part de leur identité de vue aussi bien sur la menace que représente la poursuite de la déliquescence de la Libye, « aux portes de l'Europe », que sur la nécessité de rassembler la communauté internationale à son chevet pour une solution « qui ne peut être que politique ». Donc, laisser l'option de la guerre loin dans les garnisons et ouvrir les voies du dialogue.

Dialoguer, mais avec qui ?

La Libye est aujourd'hui fractionnée en autant de territoires contrôlés par des tribus qui semblent avoir chacune sa milice. Benghazi fait la guerre à Tripoli ; Syrte au reste du pays. Dans une action d'ensemble pour contrer le djihadisme, colmater une brèche en Libye par l'organisation d'un forum national pourrait apaiser la Libye, mais quid des activités d'un Boko Haram au Nigéria ? Quid des Shebabs somaliens qui, cette semaine encore, ont menacé de marcher eux aussi sur l'Italie et l'Europe ? Boko Haram, lui, s'est « seulement » contenté de promettre de perturber les élections program-

mées pour fin mars dans le pays le plus peuplé d'Afrique et déjà reportées une première fois, le 14 février dernier.

L'Afrique Centrale, on l'a vu, a réagi en réunissant les Etats de la sous-région en un sommet déterminé, le 16 février dernier à Yaoundé, au Cameroun. Les pays ont décidé de mettre sur pied un fonds de 50 milliards de francs CFA et de mobiliser une force militaire de 8700 hommes contre Boko Haram. Mais, dans le contexte d'une nébuleuse en expansion, une telle mobilisation ne vise, là aussi, que le mouvement nigérian, qui n'est pas le seul sur le continent.

Le monde s'interroge et recherche les moyens efficaces pour contrer une menace qui semble l'avoir pris au dépourvu. Pourtant depuis les attentats contre les tours jumelles de Manhattan, aux Etats-Unis le 11 septembre 2001, les fondamentalistes avaient clairement annoncé la couleur. Du reste, pour spectaculaires qu'ils aient été, ces attentats n'étaient pas les premiers ! Beaucoup de questions donc ; des tâtonnements, mais une chose certaine : contrer la menace terroriste passera peut-être par les armées, mais pas seulement.

Lucien Mpama

Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

AVIS DE RECRUTEMENT

Les Dépêches de Brazzaville recrute pour le compte de sa rédaction basée à Brazzaville, au Congo, des secrétaires de rédaction et relecteurs (rewriters).

Profil requis : licence en sciences et techniques de la communication (journalisme) ou en lettres.

Qualités/compétences exigées : bonne maîtrise de la langue française (grammaire), maîtrise de l'outil informatique, culture générale, maîtrise de l'actualité nationale et internationale. Avoir exercé dans la presse écrite, dans un média, ou dans un service de communication. Disponibilité et capacité à travailler en équipe et sous pression.

Tâches prioritaires à accomplir : relecture et correction des articles à publier sur le site de l'agence et dans le journal.

Les personnes intéressées par cet avis de recrutement sont priées de déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat du journal Les Dépêches de Brazzaville, sis au 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, à Mpila (en face de CFAO)

Composition du dossier : lettre de motivation, CV et copie légalisée du diplôme exigé.

NB : seuls seront contactés, les candidats dont les dossiers seront sélectionnés.

Délai de dépôt des dossiers : le 07 mars 2015.

Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email: wsccongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Assistant Administratif et Financier
Basé : à Ouesso

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un/une Assistant(e) Administratif(ve) et financier(e). Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Chef de Bureau et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières. Tenir la petite caisse.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer les opérations de la logistique et de l'approvisionnement.
- Effectuer les inventaires physiques des matériels/ équipements.
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle-Plateau ville)

Compétences requises:

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)

- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville- Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 10 mars 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation. Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après: copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 1er février 2015
WCS-Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville

DÉCOUVERTE

Solomon H. Black visite
Les Dépêches de Brazzaville

Le directeur du Bureau Congo, Gabon, Sao-Tomé et Príncipe au Département d'État américain (Bureau des Affaires africaines), Solomon H. Black, séjourne à Brazzaville. Il a profité pour découvrir Les Dépêches de Brazzaville, le mercredi 4 mars.

L'homme d'État américain y a pu visiter, en compagnie du directeur général de l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), Jean-Paul Pigasse, de la directrice de la Galerie Congo, Lydie Pongault, et du directeur des Rédactions, Emile Gankama, le groupe de presse Les Dépêches de Brazzaville, la galerie et l'imprimerie de la société éditrice du quotidien.

Après avoir fait la ronde de ces structures, Solomon H. Black a livré ses impressions en ces termes : « *Le musée est vraiment beau, et les œuvres d'art qui viennent du Bassin du Congo sont aussi formidables et intéressantes. Cela m'inspire et me permet de contempler toutes ces préservations. C'est ici le lieu de préservation des cultures et histoires des peuples du Bassin du Congo* »

Le directeur du Bureau Congo au Département d'Etat américain a par ailleurs évoqué les raisons de son séjour à Brazzaville. « *Le but spécifique de ma mission dans la capitale congolaise, a-t-il précisé, est d'évaluer le degré de partenariat entre les Etats-Unis et le Congo, et de voir ce qu'il y a lieu de faire* »

Nestor N'Gampoula

« **Le musée est vraiment beau, et les œuvres d'art qui viennent du Bassin du Congo sont aussi formidables et intéressantes. Cela m'inspire et me permet de contempler toutes ces préservations. C'est ici le lieu de préservation des cultures et histoires des peuples du Bassin du Congo** »

Can Incesu : «Je souhaiterai que l'art congolais
du Bassin du Congo soit exposé en Turquie »

L'ambassadeur de Turquie en République du Congo, Can Incesu, a émis le souhait après avoir visité les locaux des Dépêches de Brazzaville et la galerie Bassin du Congo. Cette visite, le 4 mars, a été ponctuée par une interview exclusive.

LDB : quel est votre commentaire au terme de cette visite?

C.I : Je suis séduit de part la qualité de l'organisation de la rédaction des Dépêches de Brazzaville : une bonne organisation professionnelle de travailler, les lieux bien aménagés. Je crois que la qualité du journal est due à cela. En ce qui concerne la galerie du Bassin du Congo, c'est vraiment une très grande richesse et que vous allez sans doute partager avec le peuple congolais. Les visiteurs qui viendront à Brazzaville auront sans doute l'envie de voir ces œuvres d'art traditionnelles et modernes congolaises. C'est une excellente initiative.

LDB : Vous venez de le dire, est-ce que ces expositions vous inspirent afin de faire venir

d'autres partenaires au Congo ou renforcer le partenariat entre la Turquie et le Congo dans le domaine culturel ?

C.I : Je souhaiterai bien sûr que l'art congolais du Bassin du Congo soit exposé en Turquie. Car, je sais que beaucoup de musées publics ou privés de mon pays seront ravis de recevoir ce genre d'exposition. Il appartient donc à la partie congolaise de voir comment expédier les œuvres en Turquie et aux musées turcs de se préparer à recevoir cette exposition.

LDB : Vous êtes donc prêt à servir d'intermédiaire entre Ankara et Brazzaville ?

C.I : Bien sûr que oui. Il y a également l'ambassade du Congo à Ankara qui peut le faire. Mais moi, je suis prêt

à appuyer ce genre d'initiative. Je souhaite vivement qu'on connaisse le Congo en Turquie par le biais de l'art.

LDB : Dans le cadre de votre mission diplomatique au Congo, quelles sont vos priorités?

C.I : Mes priorités ? C'est de voir dans quel domaine nous pouvons coopérer le mieux. Je ne suis pas venu avec des idées préétablies mais plutôt avec l'idée de multiplier de contacts et de ressusciter les possibilités qui existent déjà. Dès qu'elles surgiront les choses peuvent aller de l'avant. Ce n'est pas une idée dirigiste mais elle permet de faciliter les contacts entre la demande et l'offre de coopération de deux côtés.

Propos recueillis
par Fiacre Kombo

VENEZUELA

Norma Borges Rengifo dénonce les tentatives de déstabilisation de son pays

L'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo, a animé une conférence de presse le mardi 3 mars au siège de la représentation diplomatique de son pays pour informer l'opinion nationale et internationale, notamment la communauté diplomatique en poste à Brazzaville sur les événements qui se sont succédé au Venezuela ces dernières semaines.

À l'instar du président Vénézuélien Nicolas Maduro Moros qui, dans une déclaration rendue publique le 28 février, accusait Washington d'espionnage, la diplomate a réaffirmé ces allégations.

au Venezuela.

« *Nous dénonçons ce que la droite vénézuélienne fait avec une conspiration étrangère pour déstabiliser le gouvernement démocratiquement élu,*

« **Nous dénonçons ce que la droite vénézuélienne fait avec une conspiration étrangère pour déstabiliser le gouvernement démocratiquement élu, celui dirigé par l'actuel président vénézuélien** »

Elle a notamment précisé que le Venezuela a effectivement réussi à capturer un certain nombre de citoyens américains dont un pilote soupçonné de s'être livré à des activités d'espionnage en vue de perpétrer un coup de force contre « le système démocratique, participatif et protagoniste constitutionnellement en vigueur »

celui dirigé par l'actuel président vénézuélien », a déclaré Norma Borges Rengifo. L'ambassadrice s'est félicitée de ce que cet « attentat contre la démocratie et la stabilité » soit « démantelé » par les autorités les 11 et 12 février dernier.

Le nouvel épisode des tensions diplomatiques entre le Venezuela et les États-



Norma Borges Rengifo

Unis intervient après cette tentative de putsch. « *Le coup d'Etat manqué visait la mort de hauts fonctionnaires* », a affirmé la diplomate, ajoutant que le démantèlement de ce coup de

force a permis l'arrestation non seulement des américains, mais aussi de certains officiers alors que d'autres sont toujours en fuite. Depuis lors, des mesures visant à limiter le nombre de

diplomates américains en poste au Venezuela ont été prises. Les citoyens américains devront bientôt se munir d'un visa vénézuélien avant d'entrer au Venezuela. Et les autorités Venezuela vont plus loin encore parce que selon le président Nicolas Maduro Moros, certains dirigeants américains devront désormais se munir d'un visa pour entrer sur son territoire.

Les Etats-Unis s'immiscent souvent dans les affaires intérieures du Venezuela et c'est cette attitude des autorités américaines qui est à l'origine de ces nouvelles mesures, a expliqué, Norma Borges Rengifo.

En décembre dernier, les États-Unis avaient imposé des sanctions, en particulier des restrictions en matière d'octroi de visa, et, dans certains cas, des gels d'avoirs, à certains dirigeants du Venezuela accusés de violations des droits de l'Homme et de corruption.

N.N.G.

SANTÉ

Denis Sassou N'Guesso : «Face à Ebola, il ne faut pas baisser la garde ; il faut déployer encore plus d'énergie pour parvenir au zéro cas»

À l'issue d'une journée dense, Denis Sassou N'Guesso a livré une conférence de presse à son hôtel bruxellois. Le contenu de la Conférence internationale de lutte contre Ebola était bien entendu à l'ordre du jour. Mais la crise centrafricaine, la nébuleuse Boko Haram et la politique intérieure du Congo ont également été évoquées.

Ultime étape d'une journée dense, consacrée à la Conférence internationale de lutte contre Ebola, le président Denis Sassou N'Guesso a rencontré la presse internationale dans les salons de l'Hôtel Steigenberger. Le chef de l'État a répondu à de nombreuses questions, quarante minutes durant, sur la politique internationale et nationale. À commencer par le sujet du jour : l'épidémie du virus Ebola.

Ne surtout pas baisser la garde dans la lutte contre Ebola

« Je crois que la tenue de cette conférence atteste de la volonté de la Communauté internationale de poursuivre la mobilisation, avec autant de force et de vigueur, pour éradiquer le fléau du virus Ebola. Parmi les enseignements, positifs, de cette journée, on peut retenir que le Libéria et la Guinée commencent à rouvrir les portes de leurs écoles. Ce qui confirme une nette amélioration de la situation sur le terrain. Il ne faut toutefois pas baisser la garde mais plutôt déployer encore plus d'énergie pour parvenir au « zéro cas ».

Un « plan Marshall » pour relancer les économies des pays touchés par le virus ?

« La relance économique sera un défi majeur pour la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone dont les économies ont été ébranlées par le virus. Sur ce point, la communauté internationale a également réitéré son soutien indéfectible pour établir un plan global de relance. Plusieurs protagonistes, aujourd'hui, n'ont pas hésité à employer le terme de plan Marshall ». Alors que la Banque mondiale estime des pertes allant de 3 à 7 points de

croissance dans les pays les plus touchés, Denis Sassou N'Guesso assure qu'« il faudra le soutien de toute la communauté internationale, car les chantiers sont nombreux : infrastructures, entrepreneuriat privé, éducation, administration. C'est en tout cas une bonne nouvelle que la Banque mondiale puisse être la tête de file de la mobilisation en faveur des pays concernés ».

L'après-Ebola, quels enseignements pour l'avenir ?

« Ce virus Ebola a mis en lumière, cruellement, les faiblesses des équipements sanitaires de plusieurs pays africains. Ce drame doit donc servir à l'ensemble des pays du continent à travailler dans ce sens. La coordination au sein de la sous-région ouest-africaine a aussi affiché des failles qu'il faudra résoudre, collectivement, à l'avenir. Le continent doit parvenir à mettre en place des stratégies globales pour répondre rapidement et efficacement à des crises sanitaires. Dans cette crise sanitaire sans précédent, l'Afrique a répondu présent en soutenant les pays les plus touchés. Cette coopération est réelle, mais peut et doit être améliorée pour gagner en efficacité. »

L'Afrique centrale se mobilise contre la nébuleuse Boko Haram

Interpellé par une consœur sur l'immobilisme supposé de l'Afrique centrale sur la délicate question de Boko Haram, le président de la République a pu faire le point sur la situation. Avec une pointe d'humour. « Votre question permet de souligner que, parfois, certaines informations échappent aux

journalistes, fussent-ils chevronnés. En effet, en marge du sommet de l'UA à Addis Abeba, les chefs d'État d'Afrique centrale se sont réunis pour décider de la tenue d'un sommet, à Yaoundé, consacré à Boko Haram le 16 février. Et votre modeste serviteur et interlocuteur est l'un des initiateurs de ce sommet spécial de la Cédéac. À cette occasion, nous y avons exprimé notre totale solidarité à l'endroit du Cameroun et du Tchad. Nous y avons également annoncé la mobilisation de 100 millions de dollars pour venir en aide à nos frères et voisins. Par la suite, le président Obiang Nguéma et moi-même sommes allés rencontrer le président Jonathan à Abuja. Puis, le même jour, nous avons rallié Accra pour une séance de travail avec John Dramani Mahama. Nous nous sommes accordés sur l'organisation d'un Sommet Cédéao-Céac pour apporter une solution commune à Boko Haram. Cet après-midi, j'ai discuté avec le président de la Commission de la Cédéao (ndlr : Kadré Désiré Ouédraogo) et ce sommet se concrétise. Nous sommes en mouvement, de façon unie et solidaire », a dit Denis Sassou N'Guesso.

Aucune tension avec Catherine Samba-Panza

Décoré, à Rome, par l'organisation catholique Sant'Egidio pour son rôle de médiateur dans le conflit centrafricain, le président de la République a pu apporter un éclairage sur « le procès d'intention » fait aux « négociations de Nairobi » : « En ce qui concerne mes relations avec Madame Samba-Panza, jamais nous n'avons été en conflit. Si quelqu'un vous

a dit pareille chose ou que vous-même avez eu cette impression, je vous assure qu'il s'agit d'une mauvaise impression. Quant à Nairobi, une initiative a été prise, non pas pour remettre quiconque en selle (ndlr : les anciens présidents Bozizé et Djotodia), mais pour faire en sorte que les groupes armés, anti-Balaka et Séléka, qui n'avaient pas totalement adhéré aux conclusions du Forum de Brazzaville, s'inscrivent définitivement dans le processus de paix. C'est chose faite puisqu'à Nairobi, ces groupes armés se sont engagés à cesser les hostilités et à s'inscrire dans la feuille de route de la tenue des élections. » Concernant les dites élections, le chef de l'État congolais ajoute : « il faut mobiliser des moyens matériels et financiers importants que la République centrafricaine n'a pas. Ici à Bruxelles, j'ai multiplié les contacts avec des membres de l'Union européenne pour m'assurer de leur soutien dans l'organisation des élections d'ici le mois d'août 2015. J'en profite d'ailleurs pour vous annoncer la tenue, dans les prochaines semaines, d'une réunion pour que tous les partenaires de la République centrafricaine puissent s'inscrire clairement dans ce processus ».

Constitution et référendum au menu

Au niveau national, la révision de la Constitution a été évoquée. « Le débat est engagé au Congo afin de faire évoluer des institutions issues des guerres civiles des années 90. J'ai invité toutes les forces politiques à s'impliquer dans ce débat, pour permettre au Congo de relever, dans les prochaines années, le défi de l'émergence. J'ai aussi dit, à plusieurs reprises, que si les différentes parties ne trouvaient pas de consensus par le dialogue, le peuple sera consulté par réfé-

rendum. C'est aujourd'hui le débat qui doit prévaloir et non pas celui des candidatures ». Relancé sur son cas personnel (« vous voyez-vous, en 2016, autre part qu'à la tête du pays ? »), Denis Sassou N'Guesso a répondu : « Si telle est la volonté des Congolais, oui. Mais ce ne sera pas la mienne ».

La possible fermeture de l'ambassade de Belgique à Brazzaville ?

Respectant le choix de la Belgique concernant la possible fermeture de son ambassade à Brazzaville, le président s'est ainsi exprimé : « La Belgique a pris une décision souveraine, dans le cadre de la restructuration de leur diplomatie. Mais la Belgique est un partenaire historique du Congo et nous allons continuer à discuter. Car nous croyons à l'intérêt du maintien de l'ambassade de Belgique à Brazzaville ».

Le président ne veut pas arbitrer le match Le Roy-Mbono

Au niveau domestique, et dans un domaine plus récréatif, l'avenir de Claude Le Roy a été évoqué par une surprenante question : « Allez-vous retenir Claude Le Roy qui a déclaré que vous seul pourriez le pousser à rester à la tête des Diables rouges », a ainsi demandé notre confrère d'Africa24. « Ce n'est bien sûr pas à moi de m'occuper de ce dossier qui dépend de la Fédération congolaise de football. Il faut toutefois souligner que Claude Le Roy a fait du très bon travail en prenant en main cette jeune équipe pour l'emmener à un niveau où l'on ne voyait plus les Diables rouges depuis longtemps. J'ai donc une appréciation favorable à l'endroit du travail qu'il a effectué ces derniers mois ». Une fois n'est pas coutume, le président aura choisi de botter en touche sur ce point sportif.

Camille Dellourme



Denis Sassou N'Guesso avec les représentants des institutions européennes



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale 1093 Tel.: 06 808.13.24./05 737.37.03
6, rue du 18 mars 1977

Quartier Mission Catholique Sacré
Coeur
Centre - Ville Brazzaville

Email: cobbr@unhcr.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 001/2015

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e) :

Titre du Poste : Consultant National de Santé Publique
Lieu d'affectation : Betou, Congo
Date d'entrée en Fonction : Immédiate
Durée d'affectation : 03 mois (renouvelable)
Date limite : 08 mars 2015

1. Description de tâches :

Sous la supervision directe du Coordinateur Régional de Santé et Nutrition basé Kinshasa et du Chef de Bureau basée à Betou, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes :

- Organiser, coordonner et superviser toutes les activités de santé que le partenaire de l'UNHCR met en œuvre pour les réfugiés de Betou.
- Assurer un rôle de leadership au niveau de Betou dans les activités santé du HCR, mises en œuvre par les ONG partenaires médicaux sur terrain.
- Assurer que les réfugiés ont accès à un paquet minimum de services : santé de la mère, du nouveau né et de l'enfant, répondre à la violence basée sur le genre, prévenir et répondre aux ISTs /VIH, immunisation, la gestion des maladies courantes et la référence médicale et chirurgicale, ainsi que l'urgence nutritionnelle.
- Assurer que les services de santé sont organisés et délivrés selon les standards et politiques du Ministère de la Santé du pays hôte, de l'UNHCR et/ou des standards et politiques mondialement reconnus, pour guider la mise en place ses services de santé primaires.
- Mettre en œuvre le Système d'Information Sanitaire (SIS) urbain de l'UNHCR.
- Evaluer les capacités humaines en place et assurer une formation continue sur le lieu de travail pour les professionnels de santé, sur les aspects de santé publique, nutrition et VIH.
- Superviser les structures de santé (centres de santé) appuyées par- ayant un accord avec - l'UNHCR pour s'assurer de la qualité des soins prodigués aux réfugiés.
- Recevoir et traiter les dossiers des cas individuels (réfugiés avec un problème de santé confidentiels ou avec une vulnérabilité particulière).
- Représenter le HCR dans les réunions inter-agences (OMS, UNFPA, UNICEF etc...).
- Bien exploiter la coopération existante entre les agences sœurs des Nations Unies et le HCR pour développer voir obtenir pour les réfugiés des intrants particuliers et pertinents
- Appuyer les activités sur le terrain (Likouala) par la commande des médicaments génériques et autre appui en intrant vaccinal, nutritionnels et en santé de la reproduction.
- Faire les rapports mensuels, à mi-parcours et annuels.
- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

2. QUALIFICATIONS REQUISES :

- Etre de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Etre titulaire d'un diplôme de Médecin, avec des qualifications en santé publique (soins primaires de base, santé de la mère et de l'enfant, réponse aux épidémies, nutrition).
- Expérience de maladies infectieuses, médecine tropicale, et VIH serait un

avantage.

- Aptitude à écrire les rapports.
- La connaissance de la langue Française est obligatoire et la connaissance de l'anglais et des deux langues locales est un atout.
- Sensibilité culturelle requise aux respects des traditions, tenue et comportement, respect des autorités.

3. COMPETENCES SOUHAITEES :

- Disposer d'une expérience de travail de 3 ans et des mécanismes de coordination.
- Expérience de travail avec les organisations internationales, y compris les organisations non gouvernementales et les agences onusiennes, dans les domaines de santé publique, nutrition.
- L'expérience pratique de travail avec des réfugiés ou d'autres situations d'urgence ou de post-urgence.
- Expérience de travail dans les situations d'urgences complexes.
- Excellente capacité de communication.
- Solides compétences en informatique dans Word, Excel et PowerPoint et autres (Epi info, ENA SMART etc...).

4. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de candidature et un curriculum vitae portant une adresse électronique ;
- Photocopies des diplômes ou attestations ;
- Copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P 11) à jour, signée. Document disponible sur internet : <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d24b.html>

5. CONDITIONS :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli ferme aux adresses suivantes :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR à Impfondo et Betou aux adresses suivantes :
- 336, avenue Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Mougoungui-Impfondo.
- Quartier CA METRES-Betou.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe «AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 001/2015 » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h 30mn.

Fait à Brazzaville, le 23 février 2015

L'ADMINISTRATION DU HCR

BANGUI

Le candidat Willybiro Sako émet des incertitudes pour les élections

L'ancien ministre d'Etat, Jean Willybiro Sako a émis un certain nombre de réserves sur les élections, lors d'une conférence de presse qu'il a animée ce jour au siège de l'Association pour la démocratie et le développement de Centrafrique (ADDC).

« Pour ces élections, nous restons préoccupés par des incertitudes diverses. La mobilisation des moyens financiers, matériels et techniques retardant la réalisation des opérations préliminaires, l'insécurité dans de nombreuses zones, tractations autour d'une nouvelle Constitution, code électoral non finalisé et place des recommandations du forum à venir, période climatique à considérer », a déclaré Willybiro Sako.

L'ancien ministre d'Etat, candidat déclaré n'a pas souhaité se

prononcer sur l'effectivité ou non des élections selon le calendrier établi. Pour ce dernier, « c'est à l'Autorité nationale des élections, organe chargé de gérer le processus de se prononcer sur cette question et non à nous, les candidats ».

Le candidat soutenu par l'Association pour la démocratie et le développement de Centrafrique (ADDC) appelle à la mise à disposition de l'Autorité nationale des élections des moyens nécessaires pour que le calendrier soit tenu « aujourd'hui, nous pensons qu'il est essentiel de doter l'Autorité nationale des élections parce que si les élections ne sont pas tenues dans le délai, ce que nous ne souhaitons pas, la transition serait arrivée à terme ».

En plus de la question liée aux élections, l'ancien ministre d'Etat, candidat à la prochaine présidentielle, s'est prononcé sur les rencontres de Nairobi et de Rome.

Pour lui, « toutes initiatives pouvant contribuer au retour de la paix sont soutenables » mais ce dernier dénonce le fait que, la rencontre de Nairobi soit tenue « en catimini, presque en secret sans l'implication réelle du peuple, la véritable victime des comportements irresponsables et criminels des auteurs de ces crises ».

Concernant l'appel de Rome, Jean Willybiro Sako pense que si les engagements pris sont appliqués, cela pourrait avoir des répercussions sur la situation actuelle du pays sur le plan sécuritaire.

Jean Willybiro Sako, ancien ministre d'Etat et ancien ambassadeur de la RCA auprès de la République française a déclaré sa candidature à la présidentielle en avril 2014 à Bangui. Il est soutenu par l'Association pour la démocratie et le développement de Centrafrique (ADDC) créée en France par des ressortissants centrafricains.

Des expositions-ventes, en prélude à la Journée internationale de la femme

Divers articles sont exposés par des femmes dans les parvis de la Cathédrale Notre dame d'Afrique. Une activité organisée par la coordination diocésaine des femmes chrétiennes catholiques.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme célébrée le 8 mars de chaque année. Des milliers de femmes membres de différentes associations et mouvements sont venues participer à cette exposition et vente. Des produits alimentaires, cosmétiques, des vêtements et des objets d'arts sont exposés. Même si les clients se font un peu rare, mais l'ambiance est à la fête. Sylvie Joseph Laure Mbissa, une vendeuse de pagnes, de la nourriture et des boissons a expliqué les raisons qui l'ont poussée à faire ce petit commerce « C'est pour contribuer à la prise en charge de mon foyer que je participe à cette exposition-vente ».

Devant son kiosque qu'elle appelle « L'étoile du matin », Cecile Malimaka, vendeuse de pagnes de 8 Mars et des habits importés de l'Afrique de l'Ouest affirme avoir vendu des pagnes qui portent le drapeau de la République centrafricaine. Elle évoque l'esprit de la réconciliation, de paix et de cohésion sociale en Centrafrique pour justifier le choix des articles qu'elle a exposés.

Le thème retenu pour la célébration de cette journée : « Autonomisation des femmes-Autonomisation de l'humanité: imaginez ! ».

KEMBÉ

L'insécurité entrave la reprise des activités administratives

Les activités administratives de la ville de Kembé (sud-est) tardent à reprendre suite à la recrudescence de l'insécurité perpétrée par des hommes armés. Les activités scolaires tentent de commencer, toutefois on signale le manque des enseignants.

Joint par le RJDH, un auxiliaire de la justice, a fait savoir que la population de la ville de Kembé est abandonnée à son triste sort. La plupart des autorités locales ont fui les exactions des hommes armés pour se réfugier à Bangui et au Congo démocratique. Les activités administratives tardent à reprendre. Les

ravisseurs sévissent et effraient les habitants de la ville et les environnants.

« Les agents de l'Etat qui ont été affectés dans la sous-préfecture de Kembé ne peuvent pas y aller parce que l'insécurité perdure encore dans la ville. L'autorité de l'Etat est foulée au sol par des groupes armés », a

déploré le témoin.

Il a souligné que la libre circulation des personnes et biens est compromise par ces groupes armés. « Les habitants de la ville ne vivent que dans la peur et la psychose. Toutes les activités menées par la population sont contrôlées par ces ravisseurs. Une partie de la population se

retrouve en RDC », a-t-il ajouté. La population demande au gouvernement et aux forces multinationales de restaurer la sécurité dans la sous-préfecture de Kembé.

Source : Réseau des journalistes centrafricain pour les Droits de l'Homme

ANNONCE-OFFRE D'EMPLOI

La Société professionnelle de gardiennage (SOPROS - SECURITY S.A) informe tous les Congolais, jeunes sans emploi de niveau B.E.P.C et plus, qu'elle est en train d'effectuer un recrutement des gardiens et contrôleurs sachant conduire une moto au niveau de la direction générale située sur l'avenue de France N° 71, immeuble K.G 3^e étage, croisement avenue Marien Ngouabi, se munir de :

- * 1 Casier Judiciaire ;
- * 1 Certificat de nationalité ;
- * 2 Cartes photos format identité ;
- * 1 Photocopie de la C.N.I, Passeport ou Permis de conduire ;
- * 1 Certificat médical d'aptitude physique.

Joindre une demande manuscrite et un curriculum vitae hâtez Vous car les places sont limitées.

Merci

La Direction générale



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO. LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 12# :480 CFA
- Briques de 15# :530 CFA
- Briques de 20# :650 CFA
- Sable 20m³ :180.000 CFA
- Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Loua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

CPI

Thomas Lubanga astreint à indemniser ses victimes

Dans un jugement inédit rendu à La Haye où elle est basée, la chambre d'appel de la CPI (Cour pénale internationale) a estimé que celle de première instance « avait fait une erreur en ne rendant pas l'ex-chef de guerre personnellement responsable de l'indemnisation ».

Nouveau rebondissement de l'affaire Thomas Lubanga. C'est le moins qu'on puisse dire au regard du pavé jeté par la chambre d'appel de la CPI dans le jugement rendu le mardi dernier à la Haye. Revenant sur la sentence prononcée en son temps par les juges de la chambre d'appel de la CPI condamnant à quatorze ans de prison le chef milicien inculpé pour crimes de guerre et d'enrôlement de mineurs dans le conflit ayant déchiré l'Est du pays en 2002-2003, la chambre d'appel de la CPI a trouvé à redire sur ce jugement. Elle estime en fait que cette chambre « avait fait une erreur en ne rendant pas Thomas Lubanga personnellement responsable de l'indemnisation ».

Les juges de la chambre d'appel de la CPI sont restés constants dans leur position de contraindre la Cour à juger la responsabilité individuelle des personnes condamnées dont Thomas Lubanga. Ils ont, de ce fait, rejoint les préoccupations des victimes qui, dans leur appel du jugement, avaient déjà relevé le fait que celui-ci ne précisait pas si Thomas Lubanga était personnellement responsable ou non de l'indemnisation. Et selon les juges de la CPI, « les réparations sont strictement liées aux personnes dont la responsabilité criminelle a été établie et qui ont été condamnées pour les crimes commis ».

C'est dans ce contexte qu'il faudra inscrire la requête adressée au Fonds au profit des victimes, une structure qui reçoit des contributions volontaires versées par les gouver-



Thomas Lubanga

nements membres de la CPI, d'organisations internationales et de particuliers. Le Fonds a été instruit d'établir un plan d'action pour indemniser collectivement les victimes de Thomas Lubanga dans les six mois.

Le Fonds devra notamment estimer le nombre de victimes concernées et le montant des réparations sur lesquels les juges devront statuer. Il est entendu que cette aide financière avancée au profit des victimes sera ultérieurement réclamée à Thomas Lubanga par le Fonds. Par ailleurs, cette assistance devra aussi s'étendre aux victimes d'abus sexuels de sorte à leur permettre d'accéder aux soins médicaux, de bénéficier d'une aide psychologique et d'être réinsérées socialement. Rappelons que Thomas Lubanga a été déclaré coupable d'avoir enlevé des enfants, n'ayant parfois même pas onze ans, pour les forcer à se battre.

Alain Diasso

DÉCENTRALISATION ET DÉCOUPAGE

Le processus d'installation de nouvelles provinces enclenché

Une commission mise en place par le ministère de l'Intérieur devra s'occuper de l'installation des provinces à découper pour en sortir les vingt-cinq nouvelles en plus de Kinshasa et ce, conformément à l'article 2 de la Constitution du 18 février 2006.

Le chef de l'État, Joseph Kabila, a promulgué le 2 mars la loi de programmation déterminant les modalités d'installation des vingt-six nouvelles provinces que devra compter désormais la République démocratique du Congo (RDC). Ce qui constitue une avancée notable dans la dynamique du découpage du territoire national avec, en prime, la création de nouvelles entités administratives. Si pour la ville de Kinshasa, le Kongo central anciennement dénommée Bas-Congo, le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, le problème ne se pose pas puisque ces provinces non éclatées sont, au terme de la présente loi supposées avoir débuté le processus de leur installation depuis le 28 février 2015, tel n'est pas le cas pour le reste. Il s'agit précisément des provinces à démembrer et à installer suivant des modalités à mettre en œuvre par une commission technique mise en place par le ministère de l'Intérieur. Un budget pluriannuel de cinq ans est censé accompagner leur installation.

Ces nouvelles provinces à installer progressivement sont le Bandundu, l'Équateur, le Kasai Occidental, le Kasai Oriental, le Katanga et la province Orientale. Leur démembrement devrait amener le pays à passer de onze à vingt-six provinces dotées chacune d'une personnalité juridique. Aussi suivant la nouvelle

configuration, la RDC sera dorénavant composée de la ville de Kinshasa et de vingt-cinq autres provinces qui sont : Bas-Uele, Équateur, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kasai, Kasai Oriental, Kongo central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Kasai Central, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sankuru, Sud-Kivu, Sud-Ubangi, Tanganyika, Tshopo et Tshuapa.

Les organes locaux vont, au regard de l'article 3 de la présente loi, s'occuper de la gestion des entités territoriales décentralisées (la ville, la commune, le secteur et la chefferie) relevant des dites provinces. Ce sont des entités à part entière jouissant d'une autonomie administrative et de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques. Toutefois, concernant leur mise en place effective, elle sera fonction des études qu'aura à mener la commission technique notamment sur le partage des ressources humaines, financières et autres. Il y a cependant lieu de préciser, en ce qui concerne la ville de Kinshasa, qu'elle a le statut de province tout en étant la capitale du pays et siège des institutions.

Les nouvelles provinces devront, par ailleurs, avoir un patrimoine et des finances appropriées en plus du fait que leurs assemblées provinciales éliront, suivant le calendrier électoral de la Ceni, les gouverneurs et les vice-gouverneurs qui auront la charge de les administrer. À noter aussi que les limites des provinces et celles de la ville de Kinshasa sont fixées par une loi organique.

A.D.

FINANCES

Des facteurs de surendettement observés en RDC

Il s'agit de la conclusion du rapport de l'étude « inclusion financière et surendettement » réalisé en RDC.

Le rapport a dévoilé les trois résultats majeurs de cette étude commanditée par la Coopération financière allemande (KfW) et Advans Banque Congo. Il faut préciser que les investigations sur le terrain ont été menées par le Centre pour le développement rural (SLE) de la faculté des sciences de la vie de l'Université Humboldt de Berlin. Comme résultats, il y a eu d'abord une évaluation du risque de surendettement à Kinshasa. Ensuite, une analyse des facteurs des côtés « offre » et « demande » qui peuvent y contribuer. Enfin, des recommandations pour réduire le risque et mieux gérer le surendettement existant.

Selon cette étude, le secteur financier s'est plutôt bien développé en RDC. Mais l'on observe à ce jour plusieurs facteurs pouvant conduire au phénomène de surendettement dans d'autres économies en développement. Parmi eux, l'on cite une faiblesse structurelle qui entraîne un déficit d'information et de contrôle. Sur ce point précis, le rapport a

épinglé l'absence d'une centrale de risque moderne. Autre facteur, la compétition entre institutions financières en croissance et une population peu habituée aux services financiers formels. Sa conclusion est qu'il peut être supposé effectivement un certain surendettement.

À travers cette étude, l'idée poursuivie était de contribuer au débat actuel sur le surendettement en RDC. Ces travaux ont permis d'analyser les facteurs qui mènent au surendettement et d'identifier les indicateurs de début de surendettement. Ensuite, en partant des données recueillies sur le terrain et d'une analyse de la documentation disponible, les enquêteurs ont « évalué les résultats de leurs diverses enquêtes par des méthodes quantitatives et qualitatives ». Dans leurs démarches, ils ont eu à échanger avec les clients endettés, les agents des institutions financières, les experts du secteur financier, les bailleurs de fonds, les universitaires et les centres de formation. Les enquêteurs ont organisé des ateliers et groupes focus avec une diversité de personnes ressources, a conclu le rapport.

Laurent Essolomwa

CIRCULATION ROUTIÈRE

Kinshasa innove avec ses «robots roulage»

Ceci est une invention purement congolaise à mettre à l'actif des ingénieurs de l'Institut des sciences et techniques appliquées (Ista) réunis au sein de l'Association congolaise d'ingénieurs Women's Technology que pilote l'ingénieur Thérèse Izay, chef de projet.

Le trafic routier dans la ville de Kinshasa est en passe de redevenir un peu plus fluide grâce à la présence des robots régulateurs. Un échantillon a été présenté le 3 mars au gouvernement sur une commande de trente pièces à stationner dans les grands carrefours de la capitale. Ces engins pèsent chacun 250 kg et mesurent 2,50 mètres. Ils ont été financés par le gouvernement par le biais du Fonds pour la promotion de l'industrie (FPI). Un premier lot est déjà opérationnel depuis le 2 mars, notamment à Kintambo magasin, sur l'avenue 24 Novembre et sur le rond-point victoire.

Dotés de panneaux solaires avec des composants électroniques beaucoup plus performants, les trois nouveaux robots régulateurs constituent une version améliorée de deux prototypes installés depuis 2013 à Kinshasa. « Nous avons amélioré notre technolo-



Un robot

gie en ajoutant des feux statiques au niveau des cuisses en plus de ceux qui sont sur le thorax, pour prendre le relais en cas de panne », a souligné le chef de projet Thérèse Izay.

L'autre particularité de ces machines en métal tient au fait qu'elles résistent à la chaleur et qu'elles sont dotées des caméras de surveillance incorporées dans le système pouvant fonctionner même si le robot est hors service. Les images de violations du Code routier prises dans ces conditions peuvent être envoyées en temps réel à la police spécialisée de sorte à poursuivre les chauffeurs fautifs.

L'on croit savoir que ces engins contribueront à réduire les accidents de circulation à Kinshasa où depuis 2007, près de 9717 cas ont été enregistrés, d'après les statistiques de la police. Le robot régulateur mime les faits et gestes de l'agent de roulage concernant le passage ou non des voitures sur une voie à l'aide d'un plastron doté de feux vert et rouge. L'expérience ayant fait ses preuves à Kinshasa, l'option a été prise d'acheminer cinq robots au Katanga dont trois pour la ville de Lubumbashi. Enfin, il est à indiquer que le coût de fabrication d'un seul robot régulateur avoisine les 27500 dollars.

A.D.

ASSISTANCE

292 millions de dollars pour matérialiser le plan humanitaire d'Ocha-Kisangani

La coordination de l'antenne du bureau des affaires humanitaires (Ocha) de Kisangani dans la province orientale vient de rendre public son plan d'action pour l'exercice 2015 en RDC.

Fruit de la collaboration étroite entre les membres de la communauté humanitaire en RDC, à savoir les agences de l'ONU, les ONG nationales et internationales avec l'implication active du gouvernement congolais, le plan d'action humanitaire constitue au fait un tableau de bord des humanitaires pour toutes les interventions qu'ils vont devoir mener au profit des populations dans les besoins. Les besoins repris dans le plan d'action humanitaire sont de quatre types tout en tenant compte des crises qu'a connues le pays telles que des crises avec violence aux conflits armés, des crises épidémiques, crises dues aux catastrophes naturelles, et celles liées à la malnutrition. La matérialisation de ce plan exige la mobilisation d'une enveloppe évaluée à près de deux cents nonante millions de dol-



L'aide permettra de soulager les besoins des populations déplacées

lars américains. Aux dires du chef d'antenne Ocha/Kisangani, Willy Kalenga a précisé que cet argent est en train d'être mobilisé. Cela après le travail d'identification de besoins en vue d'une planification pour répondre aux exigences de l'exercice 2015. La mobilisation de ces fonds, souligne-t-il, permettra de venir en aide aux populations estimées à près de sept millions au nombre desquelles cinq millions de personnes bénéficieront de l'assistance humanitaire. L'antenne Ocha de Kisangani couvre le district de la Tshopo.

L'année dernière, cette antenne a identifié les personnes dans les besoins, notamment les déplacés, suite à des conflits qui s'étaient déclarés au sud de la Tshopo, précisément à Ubundu Opala. Ces conflits ont provoqué une vague de déplacement de près de dix mille personnes. Pour Willy Kalenga, la mobilisation de fonds est une chose mais la problématique d'accessibilité sécuritaire et logistique aux zones touchées est une autre paire de manche qui constitue jusqu'ici un grand défi à relever.

Aline Nzuzi

MINES

Plaidoyer du Katanga pour ses PME locales

Le gouvernorat de province a invité les entreprises minières à utiliser la sous-traitance locale et à s'approvisionner en chaux auprès de la Grande cimenterie du Katanga (GCK) à Likasi.

Pour le patron de la province cuprifère, Moïse Katumbi, l'idée est d'arriver à favoriser la création d'une classe moyenne et d'absorber le chômage dans la province. Pour autant, le problème posé dépasse les frontières du Katanga. Récemment, des voix se sont élevées parmi les experts pour reposer en des termes clairs le sort des PME congolaises qui peinent à arracher des parts de marché dans l'approvisionnement des entreprises minières sur l'étendue du territoire national.

Profitant d'une réunion à la GCK, Moïse Katumbi a relancé le débat sur une question majeure qui fait couler tant d'encre et de salive. En effet, il s'est dit convaincu que l'approvisionnement en chaux par les entreprises minières via la GCK contribuera à relancer les acti-

tivités de la cimenterie. Actuellement, celle-ci produit douze mille tonnes de chaux par mois. Depuis plusieurs années, la RDC s'emploie à relancer l'économie nationale, et la sous-traitance paraît comme un puissant levier capable d'aider le pays à se doter des PME performantes. La sous-traitance locale s'entend comme l'activité du sous-traitant, personne physique ou entité de droit congolais consistant en la fourniture du matériel, l'exécution des travaux et les prestations des services nécessaires pour le compte d'un titulaire de droits miniers, a résumé un juriste. Cela rentre ainsi dans le cadre des activités minières, notamment la construction des infrastructures industrielles, administratives ou socioculturelles, etc. Il faut y ajouter toute autre prestation directement liée au projet minier. Quant à la notion même de préférence nationale, les juristes ont insisté sur le fait que la sous-traitance locale ne viole aucune disposition légale. Mais la seule exigence est la publication des appels d'offre pour une garantie de

transparence.

Pour les experts, il faut promouvoir les activités économiques locales dans le strict respect des textes. Avec le concours des opérateurs miniers, il est jugé indispensable d'arriver d'abord à établir un inventaire des domaines de sous-traitance, des besoins en sous-traitance et des standards requis pour chaque domaine. En effet, la question de la qualité ne peut être éludée. Sur ce point, le gouvernorat du Katanga a tenu à rassurer les miniers de la bonne qualité du chaux produit par la GCK. Mais il faudrait certainement arriver à établir un répertoire des entreprises de sous-traitance avec leurs identités totales. Cela exigera un système rigoureux d'agrément.

En définitive, il serait intéressant de favoriser le partenariat entre les entreprises congolaises du secteur de la sous-traitance et les entreprises minières par le biais de la représentation nationale du secteur privé, en l'occurrence la Fédération des entreprises du Congo.

Laurent Essolomwa

MOIS DE LA FEMME

La célébration officielle prévue pour le 7 mars à Kinshasa

Le rassemblement de toutes les forces vives féminines et des hommes qui les accompagnent dans la lutte pour leurs droits sera organisé au stade Tata-Raphaël.

Une journée de sensibilisation présidée par la ministre du Genre, Famille et Enfant, Bijou Kat, a été organisée le 4 mars en la salle polyvalente Marie-Ange Lukiana, dans l'enceinte dudit ministère en guise de lancement des activités du mois de mars dédié à la femme. Cette rencontre a réuni les représentantes des points focaux genres des ministères et institutions du pays ainsi que des responsables des associations et réseaux féminins de la RDC.

L'activité a constitué, pour la ministre Bijou Kat soutenue par la ministre provinciale en charge de ce secteur à Kinshasa, Thérèse Olonga,

une occasion de sensibiliser les femmes et de leur expliquer la vision que le gouvernement, à travers sa personne, veut donner à cette fête célébrée sur le thème : « Autonomisation des femmes-Autonomisation de l'humanité : Imaginez! ».

« Ce n'est pas le mois de discours. Nous

devons profiter de cette célébration pour confirmer que nous sommes des femmes fortes et cette démonstration devra se faire à partir du 7 mars », a noté la ministre, qui a plaidé pour une forte mobilisation des femmes et des hommes qui les y accompagnent.

Pas de tenue officielle

La ministre du Genre, Famille et Enfant a également rappelé à ses interlocutrices que le gouvernement n'a pas arrêté une tenue officielle pour cette manifestation, ni de page particulier. À en croire la ministre Bijou Kat, cette journée devra se passer dans la méditation. Mais comme c'est une célébration internationale, la RDC organisera le 7 mars (au lieu du dimanche 8 mars) à Kinshasa un rassemblement des mamans au stade Tata-Raphaël au cours duquel les femmes sont appelées à porter le pagne, n'importe lequel. Le programme de cette journée, dont la mise en place est prévue à huit heures, prévoit une communication de Bijou Kat ainsi qu'une autre de la première dame, Olive Lembe Kabila. Pour calmer certaines interrogations, la ministre du Genre, Famille et Enfant a expliqué à ses interlocutrices que depuis plusieurs années déjà la RDC a décidé de

passer les journées de 8 mars et les mois de la femme dans la méditation. Cela, en vue de communier avec les compatriotes des provinces de l'est du pays dont les jours étaient troublés par des conflits armés. Mais, selon la ministre, étant donné que la paix est rétablie dans cette partie du pays, les choses seront à l'avenir normalisées notamment dans ces célébrations. C'est donc dans cette optique qu'au lieu d'organiser une marche, il a décidé, pour un premier temps, de tenir un rassemblement au stade. Quitte à revenir aux marches dans les célébrations à venir. Pour organiser cette rencontre, une commission technique a continué à travailler, après l'adresse de la ministre lors du lancement des activités, en vue de préparer cette célébration qui comportera plusieurs innovations.



Le thème et le logo de la JIF 2015

Des lacunes subsistent

La Journée internationale de la femme, note-t-on, est l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays et de leur communauté.

Le thème de 2015 est, en effet, un appel à l'humanité d'imaginer un monde où les femmes et les filles peuvent exercer leurs choix, où elles doivent pouvoir participer à la vie politique, acquérir une éducation, bénéficier de revenus, et vivre dans des sociétés exemptes de violence et de discrimination.

En 2015, la Journée internationale de la femme met l'accent sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, qui est une feuille de route historique signée, il y a vingt ans, par cent quatre-vingt-neuf gouvernements, qui établit le programme d'action pour la réalisation des droits des femmes. Le bilan note, par ailleurs, que bien que des progrès considérables aient été accomplis depuis, beaucoup de graves lacunes subsistent.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL-TRANSFERT

Chancel Mbemba pisté par Newcastle

Après l'intérêt de l'Atlético Madrid, c'est maintenant Newcastle qui s'intéresse au défenseur polyvalent international congolais Chancel Mbemba Mangulu. Selon The Sun, il pourrait rejoindre l'Angleterre au prochain mercato.

auparavant. Il pourrait être sur pied ce week-end. Grand espoir du football congolais, Chancel Mbemba intéresserait aussi d'autres clubs tels qu'Atletico Madrid et Porto du Portugal. International RD-congolais, il a pris une part active dans la cam-

Le défenseur international congolais Chancel Mbemba Mangulu d'Anderlecht est suivi par le club anglais de Newcastle, et qu'il pourrait prendre la direction de l'Angleterre en juillet 2015, apprend-on. Newcastle serait prêt à faire une offre au mercato d'été pour ce joueur dont la valeur marchande est estimée à sept millions d'euros, rapportent le tabloïd The Sun de Londres, relayés par les médias belges. Newcastle



Chancel Mbemba

est actuellement 11e en Premier League (D1 anglaise) au terme de la 27e journée avec 37 points. Anderlecht occupe, pour sa part, la deuxième position en Jupiler League (D1 Belge) avec 54 points en 28 matchs livrés. Le joueur qui est lui lié au club belge jusqu'en 2017 soigne actuellement sa blessure contractée deux semaines

pagne des Léopards à la 30e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) disputé du 17 janvier au 8 février 2015 en Guinée Équatoriale. Sa carrière pourrait prendre un autre tournant s'il quitte la Belgique pour l'Angleterre ou l'Espagne dont les championnats font partie du big four en Europe.

Martin Engimo

MEDIAS

Le Csac suspend deux émissions télévisées et un journal

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) les a sanctionnés pour non-respect de la déontologie journalistique et le manque de professionnalisme.

Il s'agit de l'émission « Congo Histoire » diffusée sur la radio-télévision nationale congolaise et « Émission ya ba bola » diffusée sur la télévision privée Molière et le trihebdomadaire Africa News. Pour ce qui est des deux émissions, elles sont suspendues pour une durée de trente jours. En plus de cette suspension, le présentateur de Congo Histoire, en la personne de Lushima Ndjate, est interdit d'antenne.

Le Csac reproche à ce journaliste le manque avéré de professionnalisme alors qu'il y a quelques jours avant que le Csac ne suspende son émission, il a été rappelé à l'ordre par l'organe régulateur pour son manque d'éthique et de déontologie. Il faudrait donc remplacer le présentateur de cette émission par un autre. Celui-ci devra respecter l'éthique et la déontologie du journalisme.

Le Csac reproche à l'«Émission ya ba bola» le déficit de profes-

sionnalisme. Car, dans la plupart des cas, les émissions diffusées par cette chaîne s'écartent du professionnalisme pour laisser la place à l'amateurisme au moment où l'on sait que les médias jouent aussi un rôle éducatif de masses. Molière TV devra donc repenser sa manière de traiter l'information.

Quant au trihebdomadaire Africa news, ce tabloïd écope d'une suspension de sept jours pour avoir porté des accusations gratuites à travers un article concernant la Direction générale de migrations (DGM) alors que l'éthique et la déontologie journalistique veut que le journaliste puisse d'abord vérifier l'information au lieu de diffuser des informations qui ne sont pas vraies. Cette manière de faire discrédite la profession.

La sanction réservée aux trois organes de presse devra être une interpellation pour ceux là qui, dans l'exercice de la profession, ne respectent pas la déontologie. Sinon, ils seront dans le collimateur du comité cher au président Tito Ndombi qui tient à redorer l'image de la profession.

Aline Nzuzi

PRIX ANZISHA 2015

Les candidatures ouvertes jusqu'au 15 avril

Les jeunes entrepreneurs africains de moins de 22 ans peuvent gagner 75 000 dollars en participant à la cinquième édition de ce programme qui vise à renforcer le soutien aux jeunes entrepreneurs et aux organisations partenaires afin de dynamiser la croissance économique panafricaine.



Les formulaires de candidature et les informations sont disponibles en anglais, français, portugais et arabe. Chaque année, douze finalistes gagnent un séjour de deux semaines en Afrique du Sud pour suivre une formation à l'African Leadership Academy et se partagent une bourse de 75 000 dollars. Le nom du grand gagnant est annoncé lors d'un dîner de gala, où il reçoit 25 000 dollars pour développer son entreprise. À partir de 2015, les boursiers Anzisha seront activement soutenus par la Youth Entrepreneur Support Unit (YES-U), récemment créée et basée à l'African Leadership Academy et qui regroupe les principales pépinières d'entreprises du continent. Le mentorat, le conseil, les réunions communautaires et les opportunités de voyage définiront ensuite l'expérience des boursiers tout au long du développement de leur entreprise. De nouveaux programmes consacrés à d'autres domaines de la chaîne de valeur des jeunes entrepreneurs seront bientôt annoncés.

Le prix prolongé jusqu'en 2020

L'équipe du Prix Anzisha, indique-t-on, se rendra dans les principales villes et sollicitera les médias locaux dans chaque région. En outre, plus de vingt-cinq organisations partenaires aideront les candidats dans les pays où l'équipe ne pourra pas se rendre. Les candidatures papiers et électroniques sont acceptées. L'impact et le succès du prix ont encouragé ses organisateurs, l'African Leadership Academy et The MasterCard Foundation, à prolonger leur collaboration pendant cinq ans. Ainsi, le Prix Anzisha fera partie du paysage entrepreneurial africain jusqu'en 2020. Il élargit ses activités pour encourager les jeunes entrepreneurs mais aussi renforcer et récompenser l'écosystème des organisations qui développent le talent entrepreneurial des jeunes africains dans cette tranche d'âge. Effet Anzisha : des leaders forts et innovants

Le Prix Anzisha est un programme social dont l'objectif est d'accélérer l'accès de millions de

jeunes africains à des opportunités entrepreneuriales viables et passionnantes dans des secteurs économiques à forte croissance. Avec 600 millions de personnes âgées de moins de 25 ans, l'Afrique est le continent le plus jeune du globe. Selon les organisateurs de ce programme, l'Afrique a besoin de jeunes leaders forts, innovants et entrepreneurs pour créer des emplois, résoudre les problèmes et diriger l'économie. « Nous avons déjà vu l'effet Anzisha à l'œuvre grâce aux histoires inspirantes des boursiers Anzisha comme Laetitia Mukungu, Andrew Mupuya et Thato Kgatlhanye. Aujourd'hui, ce sont des modèles reconnus et célébrés dans le monde entier. Nous sommes heureux de prolonger le Prix Anzisha pour que plus de jeunes entrepreneurs africains puissent avoir un impact durable dans leur communauté et leur pays », a déclaré Reeta Roy, président et PDG de The MasterCard Foundation.

Patrick Kianimi

TOURISME

Hilton Worldwide annonce l'ouverture de son premier hôtel en RDC

Le groupe hôtelier a acquis les locaux qui étaient anciennement ceux de l'ambassade française à Kinshasa, en plein centre-ville, à côté de la BCDC.

La société hôtelière Hilton Worldwide a annoncé, le 4 mars, la signature d'un accord de franchise avec Africa Hospitality Investments pour ouvrir le DoubleTree by Hilton Kinshasa - The Stanley, un hôtel proposant une gamme complète de services. Selon un communiqué publié par African Media Agency, la signature pour l'ouverture de cet hôtel, « situé dans la capitale animée de la RDC », marque l'arrivée de Hilton Worldwide dans l'une des zones urbaines les plus vastes d'Afrique. Soulignant l'importance de cette implantation, le directeur du développement pour l'Europe et l'Afrique de Hilton Worldwide, Patrick Fitzgibbon, cité par la source, a déclaré : « Grâce à nos efforts pour développer notre

portefeuille dans les zones-clés d'Afrique, le réseau d'hôtels de Hilton Worldwide est celui qui s'agrandit le plus rapidement sur le continent africain. Ce dernier contrat, marquant notre arrivée en RDC, nous assurera une présence dans cette zone majeure et permettra à Kinshasa de proposer aux touristes une offre hôtelière encore plus intéressante ». L'hôtel devrait être inauguré en 2016, après d'importants travaux de rénovation, et proposera quatre-vingt seize chambres, ainsi qu'un business center, trois salles de réunion et un centre de remise en forme. Il comprendra, en plus, un restaurant servant des repas toute la journée, un café lounge et un restaurant panoramique. « L'ouverture d'un DoubleTree by Hilton à Kinshasa nous enthousiasme beaucoup, et nous avons hâte de proposer aux clients nos services chaleureux et nos emblématiques cookies au chocolat »,

a déclaré le responsable international de DoubleTree by Hilton, John Greenleaf. DoubleTree, a-t-il ajouté, est actuellement actif en Tanzanie et en Afrique du Sud, et nous sommes impatients de développer notre offre pour les voyageurs se rendant en Afrique.

DoubleTree by Hilton Kinshasa - The Stanley, note-t-on, qui compte trente-sept hôtels en activité dans toute l'Afrique, et quasiment trente hôtels en développement, a acquis les locaux qui étaient anciennement ceux de l'ambassade française à Kinshasa, en plein centre-ville, à environ vingt-cinq kilomètres de l'aéroport international de N'Djili. « Les grandes entreprises, les commerces, les ministères gouvernementaux, les instituts diplomatiques et les entreprises du secteur médiatique seront donc facilement accessibles », est-il souligné.

Lucien Dianzenza

CAN-U20/SÉNÉGAL 2015

Les Diables rouges juniors en route pour Dakar

L'équipe congolaise des moins de 20 ans a bouclé mardi à Pointe-Noire son stage d'une semaine de préparation à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football qui aura lieu au Sénégal, du 8 au 22 mars. C'était sans Binguila, Mabiala et Ngavoula qui rejoindront le groupe jeudi soir à Dakar.

Une semaine durant, le staff technique des Diables rouges juniors, conduit par le sélectionneur, Paolo Berrettini a réalisé un travail à la fois tactique et physique. En effet, les Diables rouges ont quitté Pointe-Noire mercredi matin pour Brazzaville où ils s'envoleront ce 5 mars pour Dakar au Sénégal. Sur les vingt trois joueurs retenus, vingt ont participé au regroupement de Pointe-Noire, du 24 février au 3 mars, alors que les trois autres notamment, Ngavoula qui évolue à Cassablanca au Maroc, Charlevy Mabiala et Hardy Samarange Binguila qui sont à l'AJ Auxerre en France vont rejoindre le groupe le soir du même jour à Dakar. L'entraîneur a, cependant félicité Romeni Scott Bitsindou (Belgique) qui a retrouvé le groupe à Pointe-Noire, le 24 février dernier.

Paolo Berrettini a déploré ce regroupement qui s'est fait à

compte-goutte. « La reprise des activités avec les Diables rouges, le 5 janvier pour s'achever le 3 mars à Pointe-Noire, a consisté en un travail minimum, parce que la difficulté que nous avons eue, c'est de ne pas avoir en temps voulu tous les joueurs. Parce que engagés dans leurs différentes équipes et certains dans les coupes africaines. Nous avons eu huit joueurs, parfois dix. Cette difficulté n'a pas été résolue du fait que ceux de Diables-noirs se sont rendus disponibles, le 1er mars et là, il manque encore à l'appel Ngavoula qui preste à Cassablanca au Maroc et Mabiala et Binguila qui sont à l'AJ Auxerre en France », a-t-il indiqué.

Malgré cela, a souligné le coach Paolo Berrettini, sur le plan tactique le travail a été bien fait. Seulement, sur le plan physique, ils n'ont pas pu conclure tout le travail prévu, parce que tout le groupe n'était pas disponible au même moment. « Nous avons fait ce que nous avons pu, le reste c'est sur le terrain. Les joueurs se sont bien appliqués, nous sommes maintenant concentrés pour la compétition », a martelé le préparateur physique, Fabrizio



Paolo Berrettini «adloc»

Cesana.

Le Congo faisant partie des huit meilleures équipes juniors du continent, le sélectionneur a souligné que son objectif est de tout mettre en œuvre dans son groupe très relevé avec le Sénégal, pays hôte, la Côte d'Ivoire et le Nigeria,

pour figurer parmi les quatre meilleures nations qui se qualifieront pour la Coupe du monde junior de la catégorie, qu'abrètera la Nouvelle Zélande. Mais Paolo Berrettini compte parachever la tâche au Sénégal, à la veille de la compétition. « Le 5 mars à Dakar j'aurai toute l'équipe complète avec Mabiala, Binguila et Ngavoula. Durant ces deux jours précédant l'ouverture de la CAN, nous allons travailler de manière compacte avec tous les joueurs, parce que c'est très important de gagner le premier match pour déterminer la suite de la compétition », a-t-il dit, tout en soulignant que le moral du groupe est au beau fixe. « Les jeunes vont aborder la compétition avec beaucoup de détermination et d'humilité car, le Congo joue son premier match du jour

contre la Côte-d'Ivoire ce, après le match d'ouverture qui opposera le Sénégal au Nigeria dans le groupe A », a-t-il rassuré.

Le Congo qui veut reconquérir le titre, après son sacre de 2007 promet tout mettre en œuvre en vue d'une meilleure prestation. « Je ne voudrais pas que les Diables rouges juniors tombent dans les oubliettes, nous allons travailler pour qu'on puisse parler de ces jeunes qui donnent tout leur temps, toute leur vie pour cette équipe. Et naturellement, c'est tout le staff technique qui concourt à cela. Nous allons au Sénégal avec cet état d'esprit, celui de pouvoir gagner ou figurer parmi les quatre meilleures équipes », a renchéri Paolo Berrettini qui reconnaissant l'attachement du public congolais à son équipe nationale, promet de défendre valablement les couleurs nationales. Il a enfin remercié le ministre des Sports et ses collaborateurs qui, selon lui, ont su mobiliser les conditions essentielles pour la mise au vert de Pointe-Noire. D'autres congratulations ont été adressées à Claude Le Roy (entraîneur des seniors) pour son bon parcours à la CAN Guinée Equatoriale 2015.

Charlem Léa Legnoki

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

Le budget exercice 2015 évalué à 25.506.224.189 de franc CFA

Cette somme a été révélée, le 27 février, à l'issue des travaux de la première session ordinaire dont la cérémonie de clôture a été patronnée par le président du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, le député-maire de la ville, Roland Bouiti-Viaudo. À ses côtés, Victor Foudi, Pierre-Justin Makosso, Fulgence Ibombo-Gakosso et Jean-Jacques Le Parrain Moi-Bayonne, respectivement premier-Vice président, deuxième Vice-président, premier et deuxième secrétaires du Conseil.

Neuf jours durant, les distingués conseillers départementaux et municipaux ont, dans un climat tempéré et de modestie, examiné et adopté les dix affaires inscrites à l'ordre du jour de leurs assises. Au nombre des affaires, le budget du Conseil exercice 2015 et le programme annuel d'investissement.

S'agissant du budget exercice 2015, celui-ci est légèrement en hausse par rapport à celui de 2014. Cette année, ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de vingt-cinq milliards cinq-cents six millions deux cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-neuf (25.506.224.189) FCFA, a dévoilé le Premier secrétaire Fulgence Ibombo-Gakosso dans le communiqué final.

Cependant, dans le cadre de la poursuite de la politique de modernisation de la Capitale économique congolaise, le programme annuel d'investissement, exercice 2015 a été arrêté à la somme de quinze milliard cinq cent quatre-vingt-un million huit cent soixante-quatorze mille cent quatre-vingt-neuf (15.581.874.189) FCFA.

Au cours de ces assises, les Conseillers départe-

mentaux et municipaux ont pris connaissance du mode opératoire de l'état des lieux de leur département.

Le Préfet directeur général des collectivités locales, Charles Ngamfouomo, a livré une communication écrite sur les modalités et procédures d'élaboration du programme de développement local.

Entre autres affaires traitées par les conseillers, l'examen et l'adoption des comptes administratifs et de gestion exercice 2013 ainsi que les visites guidées dans les sites abritant les bus de la future Société des transport public urbain qui seront bientôt en service à Pointe-Noire. La situation de Tchiamba



Nzassi a aussi retenu l'attention des conseillers avec un objectif : apporter à ses populations le service public attendu.

L'heure est à l'action

Clôture des travaux, Roland Bouiti-Viaudo



Roland Bouiti-Viaudo entouré de gauche à droite par Victor FOU DI et Pierre-Justin Makosso

a déclaré : « Distingués conseillers départementaux et municipaux, je vous félicite pour le travail réalisé en toute responsabilité tout au long de la session et les sacrifices consentis pour qu'ensemble nous parvenions aux résultats obtenus. Au sortir de nos assises, le travail sur le terrain nous attend. Autrement dit, le temps est à l'action dans ce sens, seuls les actes vont compter. Le temps est donc à une réappropriation des problèmes urbains en vue d'une réponse conséquente à la demande sociale devenue de plus en plus variée et pressante », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que les résultats attendus vont révéler la catégorie et l'ampleur des opérations à inscrire dans le plan de développement local de la commune de Pointe-Noire. « Il nous faut faire preuve d'imagination, de combativité et de courage, car les défis à relever sont nombreux. Pour cela, les services municipaux sont d'ores et déjà instruits sur leurs missions », a martelé Roland Bouiti-Viaudo.

Le président du Conseil a assuré que le bureau exécutif veillera à ce que le budget

soit exécuté en rapport avec les prévisions retenues et le programme d'investissement réalisé à la hauteur des ambitions du conseil. « En tout état de cause, le bureau exécutif mettra en mouvement ce que notre municipalité compte d'énergie pour obtenir l'accompagnement du gouvernement particulièrement de Son Excellence Monsieur le président de la République qui a toujours su donner à notre ville le ressort nécessaire à son action. »

Le maire a enfin remercié les vénérables sénateurs pour les informations données en marge de leurs assises sur les résultats des travaux de la 37^e session ordinaire du Sénat qui s'est tenue du 15 octobre au 13 décembre 2014 et de la session extraordinaire qui s'est déroulée du 13 au 27 décembre 2014 et aussi pour le constant plaidoyer qu'ils mènent auprès des pouvoirs publics et autres institutionnels afin que la collectivité de Pointe-Noire bénéficie des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une gouvernance locale responsable.

FÉCOFOOT

L'examen du budget 2015 dans quinze jours

En attendant, les différentes commissions de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) s'approprieront à défendre leurs programmes auxquels le budget sera consacré.

Le budget exercice 2015 était l'un des dossiers que le comité exécutif de la Fécofoot devrait passer au peigne fin lors de sa réunion du 3 mars. Le débat a été finalement renvoyé sous-quinzaine. Le temps pour les commissions de s'approprier. Ce budget, une fois voté, permettra à la Fécofoot de mener à bien son action pour l'année en cours. Elle apportera notamment de l'aide financière aux clubs de ligue 1 et de ligue 2. Les ligues départementales également bénéficieront de cette aide. D'autres actions à mener allongent la liste des principaux axes auxquels la fédération consacra son budget.



Le chargé des médias de la Fécofoot annonçant la nouvelle / photo Adiac

Le reste des dossiers

Le comité exécutif de la Fécofoot a, par ailleurs, analysé d'autres dossiers lors de la même journée du 3 mars, notamment les textes organiques. Le règlement de la prochaine assemblée générale, prévue le 9 mai prochain à Brazzaville, le règlement intérieur ainsi que les statuts types des ligues départementales ont été adoptés. La fédération prévoit d'ailleurs la réalisation des descentes au niveau des ligues pour faire adopter lesdits statuts avant le processus de renouvellement des ligues, sur toute l'étendue du territoire nationale.

Seulement, le règlement financier et le code disciplinaire n'ont pas été adoptés. Il faut un peu plus de temps à la Fécofoot pour harmoniser ces textes avec le code d'éthique. Avant que l'harmonisation des documents n'ait lieu, les codes actuels restent applicables, a précisé le chargé des médias de la fédération, Emmanuel Kaba. Les dossiers d'affiliation du Centre d'Etudes et Sport La Djiri et Espoir d'Ollombo sont soumis à la commission juridique, selon ce dernier. Ils sont donc en cours d'étude.

La Fécofoot fait grâce

Le comité exécutif de la fédération a levé des sanctions prononcées contre certains joueurs et responsables de clubs au cours de la saison sportive 2013-2014. Ces sanctions sont relatives aux compétitions. Il ne s'agit donc pas de délibérations prononcées par la commission de discipline de la Fécofoot.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Programme de la 13^e journée du championnat national

La Fédération congolaise de football a publié le calendrier réaménagé de la 13^e journée du championnat national Ligue 1.

Jeu 5 mars : AS Cheminots - Tongo football club
Stade Alphonse-Massamba-Débat

Vendredi 6 mars : Jeunesse sportive de Talangai - FC Bilombé
Samedi 7 mars : Saint-Michel de Ouenzé - Association sportive Ponténégrine

Jeunesse sportive de Poto-Poto - Interclub

Dimanche 8 mars : Patronage Sainte-Anne - Club Mokanda
Étoile du Congo - FC Kondzo

Complexe sportif de Pointe-Noire

Munisport -CARA

Nico-Nicoyé- La Mancha.

Le match AC Léopards de Dolisie-Tongo football club de ce dimanche est à inscrire dans le cadre du match remis de la 8^e journée. Notons que le match AC Léopards- Diables noirs comptant pour la 13^e journée est reporté à une date ultérieure.

J.G.E

CAN U-20

Les Diables rouges sont de retour

Les juniors congolais qui retrouvent la compétition huit ans après leur sacre à domicile face au Nigeria, tenteront à la fois de succéder à la génération des Delvin Ndinga, puis d'arracher l'un des quatre billets qualificatifs au mondial de la catégorie qui se disputera cette année en Nouvelle Zélande. Pour assurer une qualification pour le mondial, il faudrait au moins se qualifier pour les demi-finales.

Le marathon des compétitions mettant aux prises les sélections nationales, lancé depuis janvier par la Confédération africaine de football va s'achever par la 19^e édition de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans que le Sénégal organise du 8 au 22 mars. Après leur sacre à Brazzaville en 2007, les Diables rouges seront du rendez-vous. Après les échecs lors des éliminatoires de 2009, 2011 et 2013, les juniors congolais avaient sur leur chemin éliminé l'Égypte, champion d'Afrique en titre et quatre fois vainqueur de l'épreuve en 1981, 1991 2003 et 2013. De retour sur l'échiquier continental, les Diables rouges des moins de 20 ans qui disputent la deuxième CAN de leur histoire n'ont pas été gâtés par le tirage au sort. Ils auront pour adversaires, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal, pays hôte. Un plateau relevé au regard des forces en présence. La coupe des juniors est le seul titre qui manque à la sélection de football de la Côte d'Ivoire.

Les Eléphanteaux ont à trois reprises échoué en finale, notamment en 1983, 1991 et 2003. Ils ont cependant, gagné la médaille de bronze en 1997, puis ils ont respectivement occupé la 5^e place en 2005, la 8^e en 2007 et la 7^e place en 2009. Les juniors ivoiriens seront les premiers adversaires des Diables rouges le soir du 8 mars à Dakar, juste après le match d'ouverture Sénégal-Nigeria.

Le parcours des différents prétendants

Le Congo et la Côte d'Ivoire se sont affrontés en 2007 à Brazzaville, lors de l'ouverture de la CAN juniors de Brazzaville. Les Diables rouges l'avaient emporté 2-0, grâce à un doublé de Fabrice Nguessi Ondama. Le 11 mars, le Congo affronte le Nigeria, deux fois champion d'Afrique de la nouvelle formule, notamment en 2005 et 2011. Ce n'est pas tout comme trophée dans cette catégorie. À l'ancienne formule de la compétition où les finales se jouaient en aller et retour, le Nigeria avait survolé la compétition, se classant premier quatre fois de suite en 1983, 1985, 1987 et 1989. Ce qui fait de lui, l'équipe la plus titrée de cette compétition, six titres devant l'Égypte (4). Depuis son sacre en 2005, le Nigeria est la sélection africaine la plus régulière dans cette compétition. Il reste sur une défaite face au Congo 0-1, but de Franchel Ibara en 2007. Il a respectivement occupé la troisième place en 2009, vainqueur en 2011 et a encore arraché la troisième place en 2013, lors de la dernière édition. Le Sénégal pays hôte est le dernier adversaire des Diables rouges. Les deux équipes ne se sont jamais rencontrées en une phase finale

de la compétition des jeunes. Mais en terme de participation, le Sénégal a une édition de plus que le Congo. Il a été huitième en 1993 et 6^e en 1995. Le trophée gagné par le Congo en 2007 efface tout ce retard. Il revient donc à cette jeune génération de le confirmer sur le terrain. Ces Diables rouges n'ont certes pas bénéficié d'une mise au vert digne. Mais leur dernière sortie lors de la Coupe de la CEMAC (tournoi sous-régional) est plus rassurant (finaliste de la dernière édition en Guinée Equatoriale). C'est la même équipe qui ira négocier le deuxième trophée et la qualification pour le mondial au Sénégal. Pour reléver le défi, les Diables rouges compteront sur l'expérience et le talent de Pavhel Ndzila, Kader Bidimbou, Moïse Nkounkou, Hardy Binguila, Charvely Mabilia, Junior Loussoukou, Sylvère Ganvoula, Antoni Mavoungou, Christ Bakaki, Arci Biassadila sans oublier



La nouvelle génération des Diables rouges juniors (Photo Adiac)

l'appui de Scott Bitsindou. Peut être, ils feront oublier aux Congolais la mauvaise prestation de leurs clubs en préliminaires des compétitions africaines.

Dans le groupe B, en l'absence de l'Égypte tenante du titre, le Ghana, finaliste en 2013 est le favori. Les juniors ghanéens ont glané le trophée à trois reprises en cinq finales disputées (1993, 1999 et en 2009). Ils ont pour adversaires : l'Afrique du sud, la Zambie et le Mali.

Le programme des rencontres :

Le 8 mars à 17 heures30 (heure de Brazzaville) : Sénégal-Nigeria, puis à 20h30 : Congo-Côte d'Ivoire

Le 9 mars à 17 heures 30 : Ghana-Afrique du sud, puis à 20 heures 30 : Mali-Zambie

Le 11 mars à 17 heures 30 : Nigeria-Congo, puis à 20 heures 30 : Côte d'Ivoire-Sénégal

Le 12 mars à 17 heures30 : Afrique du sud-Mali, puis à 20 heures 30 : Zambie-Ghana

Le 14 mars à 18 heures, se disputeront simultanément les matchs : Nigeria-Côte d'Ivoire et Sénégal-Congo

Le 15 mars à 18 heures, se disputeront simultanément les matchs : Afrique du sud-Zambie et Ghana-Mali.

La première demi-finale qui mettra aux prises le premier du groupe A au deuxième du groupe B se jouera le 18 mars. Puis la dernière entre le premier du groupe B au deuxième du groupe A se disputera un jour après. Le match de classement et la finale se joueront le 22 mars à 17heures 30 pour le match de classement puis à 20 heures 30 pour la finale.

James Golden Eloué